

Understanding the Digital World



Bilan de 10 ans de politique cinéma et audiovisuel en Provence Alpes Côte d'Azur 2003-2013

Rapport Phases 3 & 4

À l'attention de la Direction de la Culture et du Patrimoine – Service
Cinéma et Audiovisuel

20129 – 10 décembre 2013

●●● Chef de projet IDATE
Florence LE BORGNE
+33 (0)4 67 14 44 43
f.leborgne@idate.fr
www.idate.org

●●● Chef de projet HEXACOM
Eric LAVOCAT
+33 (0)4 99 62 08 88
lavocat@hexacom.fr



Hexacom



DIGIWORLD
by IDATE

Depuis 1977, l'IDATE s'est imposé, par la compétence de ses équipes d'études spécialisées, comme une référence dans le suivi des marchés des secteurs télécoms, Internet et médias.

Fort du soutien de ses membres, représentés par près de 40 acteurs majeurs de l'économie numérique, l'Institut a engagé sous l'appellation DigiWorld une nouvelle étape de son développement structurée autour de trois lignes d'activités :

- **IDATE Research, un observatoire indépendant** qui a pour vocation d'organiser une veille active sur l'économie numérique, de collecter les données pertinentes et de proposer des analyses de référence sur les marchés et les innovations dans les secteurs des télécommunications, de l'Internet et des médias, à travers un catalogue complet de rapports et de services de veille.
 - **IDATE Consulting, une capacité d'analyse et de conseil.** Nos équipes d'économistes et d'ingénieurs ont établi leur crédibilité et leur indépendance à travers la réalisation de centaines de missions d'études confiées chaque année par les grands acteurs de l'industrie et les pouvoirs publics.
 - **DigiWorld Institute, un Forum européen largement ouvert sur le monde.** Le DigiWorld Institute amplifie les initiatives collectives de l'IDATE telles que le DigiWorld Summit, le DigiWorld Yearbook ou les Clubs mensuels mis en place à Londres, Paris et Bruxelles. Il propose à ses membres de participer à des programmes de recherche collaboratifs sur les grandes problématiques du futur de l'industrie, en mobilisant les compétences d'experts extérieurs et de ses équipes.
-

Sommaire

| | |
|---|----------|
| 1. Analyse qualitative | 9 |
| 1.1. Soutien à la création et à la production | 11 |
| 1.1.1. Situation actuelle du secteur..... | 11 |
| Une création relativement tardive du fonds d'aide qui a néanmoins permis de positionner rapidement la région PACA sur ce secteur et de contribuer à la structuration de la filière locale | 11 |
| Une action clarifiée et un fonctionnement plus transparent..... | 11 |
| Des interrogations sur la capacité du fonds d'aide à soutenir les entreprises locales | 12 |
| Un fonds d'aide bien doté, mais probablement sous-dimensionné par rapport à la capacité d'accueil de la région | 12 |
| Un fonds d'aide rendu nécessaire dans le contexte de concurrence accrue entre régions | 12 |
| Une capacité d'adaptation et d'évolution du fonds d'aide..... | 13 |
| Un calendrier qui reste trop long | 13 |
| 1.1.2. Relations avec la Région..... | 13 |
| Une équipe à l'écoute et ouverte à la discussion | 13 |
| 1.1.3. Impact de la politique régionale..... | 13 |
| Un maintien de la place de la région dans l'accueil de tournages | 13 |
| Le fonds d'aide a permis une professionnalisation du secteur..... | 14 |
| ... mais limitée à un nombre restreint d'entreprises..... | 14 |
| ...ainsi qu'une montée en compétence des techniciens..... | 14 |
| Un bémol : des retombées moins évidentes sur les acteurs | 14 |
| L'aide à l'écriture n'a pas permis de faire émerger de nouveaux talents et de développer la création audiovisuelle | 15 |
| 1.1.4. Attentes et besoins exprimés..... | 15 |
| Une attente d'une meilleure exposition des œuvres produites en région et/ou soutenues par la Région | 15 |
| Evolution et diversification du fonds d'aide (désenclavement, post-production, développement)..... | 16 |
| Une augmentation souhaitée du nombre de commissions et un raccourcissement des délais de paiement | 16 |
| Un assouplissement espéré de la règle des 3 semaines de tournage pour les longs métrages | 17 |
| Une évolution vers de l'entrée en coproduction ?..... | 17 |
| Des inquiétudes sur une éventuelle baisse du montant du fonds d'aide régional dans un contexte peu porteur..... | 17 |
| La nécessité d'exercer un contrôle fin et systématique des aides octroyées. | 17 |
| 1.1.5. Evolution attendue / perspectives..... | 17 |
| 1.2. L'accueil de tournages | 19 |
| 1.2.1. Situation actuelle du secteur..... | 19 |
| Des atouts incontestables de la région pour l'accueil de tournages et quelques faiblesses identifiées | 19 |
| Une structuration inédite de l'accueil des tournages, en "réseau régional" | 19 |
| Mais une structuration qui interroge sur la complémentarité <i>versus</i> concurrence des structures entre elles | 20 |

| | | |
|--------|---|----|
| | Un maintien du nombre de tournages mais une baisse du nombre de jours de tournage et des retombées économiques sur les territoires..... | 21 |
| | Vers une diversification du financement des Commissions locales..... | 21 |
| 1.2.2. | Relations avec la Région..... | 21 |
| | Une collaboration excellente, essentiellement à l'actif du Service Cinéma incarné par Mme Fischer | 21 |
| | Un "rééquilibrage" des tournages entre Marseille et Nice depuis 2006..... | 21 |
| 1.2.3. | Impact de la politique régionale..... | 22 |
| | Le Service cinéma de la Région PACA : le bras armé de la politique régionale..... | 22 |
| | Une politique régionale plutôt bien adaptée, mais dont l'efficacité en matière d'accueil de tournages se heurte à la crise économique de la filière..... | 22 |
| | Un impact incontestable du fonds d'aide régional dans la localisation des tournages en région même si, au final, une partie seulement des films tournés en région en bénéficie..... | 22 |
| | Les ReperTours/Eductours : des opérations peu onéreuses pour des retombées à moyen et long terme..... | 22 |
| | La force des partenariats locaux | 23 |
| 1.2.4. | Attentes et besoins exprimés..... | 23 |
| 1.2.5. | Evolution attendue / perspectives..... | 23 |
| 1.3. | Le soutien au tissu économique régional..... | 25 |
| 1.3.1. | Situation actuelle du secteur..... | 25 |
| | Une croissance économique du secteur dont le fond d'aide régional a été l'un des moteurs | 25 |
| | Une filière qui dépend essentiellement du marché de la TV | 25 |
| | Une crise nationale qui touche tous les maillons de la filière en région..... | 26 |
| | Un tissu économique qui cherche une nouvelle dynamique en s'appuyant sur les atouts de la filière régionale et les marchés émergents | 26 |
| 1.3.2. | Relations avec la Région..... | 26 |
| 1.3.3. | Impact de la politique régionale..... | 27 |
| | Un rôle positif dans le développement des entreprises de la filière qui restent néanmoins très fragiles économiquement..... | 27 |
| | Une professionnalisation de la filière, avec l'émergence d'un groupe restreint de sociétés de production à vocation nationale..... | 27 |
| | Des points de vue contrastés sur la politique transmédia de la Région, utile pour certains, déconnectée des besoins pour les autres..... | 27 |
| | En 3 ans, 36 tournages ont adopté une démarche d'éco-tournages | 28 |
| | Une filière qui s'est enrichie en prestataires techniques... .. | 29 |
| | ...mais reste à consolider en prestataires de postproduction..... | 29 |
| | Quelques mesures de soutien à la diffusion qui n'ont pas permis d'améliorer sensiblement le déficit dans ce domaine en région..... | 29 |
| 1.3.4. | Attentes et besoins exprimés..... | 30 |
| | Maintenir le fonds d'aide, en particulier l'aide au développement..... | 30 |
| | Mettre en place des mesures pour conforter la trésorerie des entreprises de la filière..... | 30 |
| | Profiter des "grands rendez-vous" du secteur pour mieux valoriser les producteurs et communiquer sur les productions aidées | 30 |
| 1.3.5. | Evolution attendue / perspectives..... | 30 |
| | Mettre davantage l'économie et l'emploi au centre de la politique régionale | 30 |
| | Maintenir l'effort en faveur du transmédia | 30 |
| | Accompagner les entreprises de production vers la diffusion multisupport | 31 |
| | Mieux adapter l'appareil de formation aux besoins de la filière | 31 |

| | | |
|--------|---|----|
| | Consolider les missions de veille et d'observation de la Région | 31 |
| 1.4. | Soutien à la formation et à l'emploi | 32 |
| 1.4.1. | Situation actuelle du secteur..... | 32 |
| | Des savoir-faire affirmés et un nombre de professionnels en croissance | 32 |
| | En termes d'emploi, la situation de PACA apparaît nettement plus positive qu'il y a 10 ans, mais s'est dégradée depuis 2008 | 32 |
| | Une profession qui dépend fortement de la télévision..... | 32 |
| | Un manque d'actions structurantes pour créer une dynamique d'emploi | 33 |
| | Un manque d'informations sur le marché de l'emploi en PACA | 33 |
| | Une formation continue structurée mais un manque de disponibilité des intéressés | 33 |
| | Une formation initiale bien repérée..... | 34 |
| | De nouveaux projets en cours..... | 34 |
| | Une cohérence de l'action régionale entre fonds d'aide et montée en compétences des porteurs de projets..... | 34 |
| 1.4.2. | Relations avec la Région..... | 34 |
| | Des collaborations nombreuses en faveur de l'emploi et de la formation..... | 34 |
| 1.4.3. | Impact de la politique régionale..... | 35 |
| | Une politique de la Région qui a contribué à structurer la filière et à soutenir l'emploi | 35 |
| | La politique régionale a accompagné le développement plus ancien de la filière .. | 36 |
| | Sans doute en parallèle de Plus Belle la Vie..... | 36 |
| | Des difficultés à sensibiliser les entreprises aux besoins de formation, mais qui ne sont propres ni à la région ni au secteur | 36 |
| | Des impacts peu visibles sur le secteur de la formation initiale..... | 36 |
| 1.4.4. | Attentes et besoins exprimés..... | 37 |
| | Pérenniser l'emploi en région en contribuant à renforcer les structures..... | 37 |
| | Renforcer l'offre de formation initiale et continue | 37 |
| | Améliorer le suivi de l'emploi en région et donner plus de visibilité aux techniciens et comédiens de la région | 37 |
| 1.4.5. | Evolution attendue / perspectives..... | 38 |
| | Mettre davantage l'économique et l'emploi au centre de la politique régionale | 38 |
| | Poursuivre l'effort en faveur du transmédia | 38 |
| | Mieux adapter l'appareil de formation aux besoins de la filière | 38 |
| | Consolider les missions de veille et d'observation de la Région en matière d'emploi | 39 |
| 1.5. | Le soutien au rayonnement et à la diversité culturelle | 40 |
| 1.5.1. | Situation actuelle du secteur..... | 40 |
| | Une région sous-équipée en établissements Art & Essai, en particulier à Marseille, avec une répartition déséquilibrée sur le territoire..... | 40 |
| | Un réseau dense de circuits itinérants complémentaire des salles fixes, qui diffusent des films "en profondeur" dans les territoires ruraux et de montagne..... | 40 |
| | La Région PACA, une terre de festivals dominée par l'emblématique festival de Cannes..... | 41 |
| 1.5.2. | Relations avec la Région..... | 41 |
| 1.5.3. | Impact de la politique régionale..... | 41 |
| | Un soutien aux festivals souvent indispensable à leur pérennisation..... | 41 |
| | Une exposition assez faible des productions aidées en région | 42 |
| | Une politique d'accompagnement des salles de cinéma et des circuits itinérants vers le numérique..... | 42 |

| | | |
|--------|--|----|
| 1.5.4. | Attentes et besoins exprimés..... | 42 |
| | Après l'aide à l'équipement numérique, soutenir une formation des exploitants aux nouveaux usages du numérique en salle | 42 |
| | Développer les mesures de soutien à la diffusion cinématographique : réseau(x) associatif(s), festivals, animations événementielles | 42 |
| | Mettre en place et animer un groupe de travail sur le renouvellement du matériel de projection numérique..... | 43 |
| 1.5.5. | Evolution attendue / perspectives..... | 43 |
| | Accompagner une réflexion sur la salle cinéma de demain | 43 |
| | Etudier la création d'une cinémathèque régionale pour valoriser la mémoire audiovisuelle de la région..... | 43 |
| | Encourager les initiatives alternatives et soutenir les prises de risque dans la diffusion et la distribution..... | 43 |
| 1.6. | Le soutien à l'éducation à l'image | 44 |
| 1.6.1. | Situation actuelle du secteur..... | 44 |
| | Un domaine piloté par le Pôle régional d'éducation à l'image, dans une région très active dans ce domaine..... | 44 |
| | Les deux dispositifs nationaux à vocation régionale, à destination des lycéens et des jeunes des quartiers sensibles, sont relayés en PACA | 45 |
| | Un poids croissant des festivals dans l'éducation à l'image | 45 |
| | L'initiative des "classes images" de la Ville de Nice, en lien avec la cinémathèque de Nice | 45 |
| 1.6.2. | Relations avec la Région..... | 45 |
| 1.6.3. | Impact de la politique régionale..... | 45 |
| | Un pôle régional qui fonctionne, mais qui manque de lisibilité et dont le financement des actions de formation est jugé insuffisant..... | 45 |
| | <i>Lycéens et apprentis au cinéma</i> , un dispositif qui concerne plus de 60% des établissements mais qui peine à se développer par manque de moyens | 46 |
| | <i>Passeurs d'images</i> , un dispositif limité par des contraintes budgétaires fortes | 46 |
| | Favoriser l'accueil des lycéens dans les festivals : une action de la Région complémentaire du dispositif de cinéma scolaire | 46 |
| 1.6.4. | Attentes et besoins exprimés..... | 47 |
| | Doter les structures coordinatrices des dispositifs <i>Lycéens et apprentis au cinéma</i> et <i>Passeurs d'images</i> de moyens financiers à la hauteur de leurs missions..... | 47 |
| | Mettre en place les moyens d'impliquer des auteurs et réalisateurs de la région dans les dispositifs d'éducation à l'image | 47 |
| | Inciter les productions à accueillir des classes sur des tournages pour sensibiliser les jeunes à la production des films et aux métiers du cinéma..... | 47 |
| 1.6.5. | Evolution attendue / perspectives..... | 47 |
| | Consolider les dispositifs existants et développer la culture cinéphilique des enseignants..... | 47 |
| | Rendre plus lisible la fonction de pôle régional d'éducation à l'image | 47 |
| | Relancer une politique d'éducation à l'image plus "proactive" de la Région..... | 48 |

2. Bilan et préconisations 49

| | | |
|--------|--|----|
| 2.1. | Synthèse des forces et faiblesses sur les filières audiovisuelle et cinématographique en région Provence Alpes Côte d'Azur | 49 |
| 2.1.1. | Création & production..... | 49 |
| 2.1.2. | Accueil de tournages | 50 |
| 2.1.3. | Tissu économique, emploi et formation | 51 |
| 2.1.4. | Diversité et rayonnement culturel | 52 |
| 2.2. | Préconisations | 53 |

| | | |
|--------|---|----|
| 2.2.1. | Préconisation transverse | 53 |
| 2.2.2. | Création, production | 53 |
| 2.2.3. | Accueil de tournages | 54 |
| 2.2.4. | Tissu économique, emploi et formation | 54 |
| 2.2.5. | Diversité et rayonnement culturel | 55 |

Tableaux

Tableau 1 : Liste des personnes interrogées dans le cadre de la mission 9

Figures

Figure 1 : Matrice SWOT du secteur de la création et de la production 49
Figure 2 : Matrice SWOT de l'accueil de tournages 50
Figure 3 : Matrice SWOT du tissu économique, de l'emploi et de la formation 51
Figure 4 : Matrice SWOT de la diversité et du rayonnement culturel 52

1. Analyse qualitative

Ce chapitre consacré à l'analyse qualitative synthétise les points de vue recueillis auprès des professionnels rencontrés pendant la réalisation de la phase 3 de la mission. Il vient ainsi compléter l'analyse quantitative menée précédemment en confirmant certains des points mis en avant précédemment, en les nuanciant ou en les précisant.

Les opinions ou ressentis mis en avant dans cette partie ne sont pas nécessairement ceux des consultants en charge de la mission mais sont ceux exprimés par les personnes rencontrées. Certaines formulations entre guillemets sont directement tirées des propos de nos interlocuteurs.

Si certains points font l'unanimité parmi les personnes rencontrées, d'autres apparaissent soit beaucoup plus discutés, soit ne suscitent l'intérêt que d'un petit nombre de personnes.

Tableau 1 : Liste des personnes interrogées dans le cadre de la mission

| Contact | Organisme |
|---------------------|--|
| Thierry Aflalou | Comic Strip / Les Producteurs Associés |
| Robert Bayou | Ville de Marseille - Mission cinéma |
| Anaëlle Bourguignon | FID Marseille |
| Richard Bower | CCIMP |
| Jean-Paul Braud | ARTS |
| Eva Brucato | Cinémas du Sud |
| Daphné Bruneau | CNC - Direction de la création, des territoires et des publics |
| Michel Brussol | Commission du Film du Var |
| Fabien Busetta | La Réplique |
| Jean-Pierre Cellard | ARTS |
| Pascal Cesaro | Département Arts/Université Marseille-Aix |
| Odile Chapel | Ville de Nice - Direction du cinéma |
| Anne Cochard | CNC - Direction de la création, des territoires et des publics |
| Alexandre Cornu | Les Tambours de soie |
| Chantal Duchet | IRCAV |
| Emmanuel Duval | Atout France |
| Philippe Faucon | AARSE |
| Pascal Gaymard | Conseil Général des Alpes-Maritimes |
| Amalia Germain | PRIMI |
| Patrick Lamassoure | Film France |
| Bruno Le Dref | France 3 Méditerranée |
| Mireille Maurice | INA Grand Sud |
| Vincent Mazer | Conseil régional PACA |
| Fabienne Moris | FID Marseille |
| Marc Nicolas | FÉMIS |
| Thomas Ordonneau | Shellac |

| Contact | Organisme |
|---------------------|--|
| Lionel Payet | La Planète Rouge |
| Pierre-Louis Perrin | PRIMI |
| Nathalie Pons | Commission du Film des Alpes du Sud (CFAS) |
| Jean-Noël Portugal | Consultant |
| Igor Primault | CNC - Direction de l'innovation, de l'édition vidéo et des industries techniques |
| Sabine Putorti | Institut de l'Image |
| Jacques Reboud | AARSE |
| Jean-Pierre Rehm | FID Marseille |
| Michèle Richer | La Strada |
| Jacques Sapiega | SATIS/Université Marseille-Aix |
| Monika Susini | AFDAS |
| Vincent Thabourey | Cinémas du Sud |
| Mathieu Tranquit | PRIMI |
| Valérie Trébor | La Réplique |

1.1. Soutien à la création et à la production

1.1.1. Situation actuelle du secteur

Une création relativement tardive du fonds d'aide qui a néanmoins permis de positionner rapidement la région PACA sur ce secteur et de contribuer à la structuration de la filière locale

Si le fonds d'aide mis en place par la Région PACA en 2003 ne fait pas partie des tous premiers apparus en France, sa création récente à l'échelle nationale positionne PACA parmi les dernières régions qui se sont impliquées dans ce domaine.

Pour les personnes interrogées, ce démarrage assez tardif du fonds d'aide régional a néanmoins permis que la région soit bien repérée par les acteurs du cinéma et de l'audiovisuel. Il a également facilité les discussions avec les producteurs parisiens jusque-là réticents à tourner en-dehors de la région parisienne, sauf raisons artistiques majeures. Les aides sont perçues comme incitatives pour les producteurs car permettent de compenser les surcoûts liés à la localisation voire même d'apporter des moyens supplémentaires pour le film, et, dans le cas du documentaire l'aide régionale est même souvent ce qui permet au producteur de faire des bénéfices.

Néanmoins, la création du fonds d'aide est sans doute davantage perçue comme un catalyseur intervenu à un moment-clé de la constitution d'une filière professionnelle (déjà présente avant cela) que comme un point de départ. Les personnes interrogées sont nombreuses à rappeler que PACA a une tradition ancienne de tournage cinématographique et que la majorité des tournages, tous genres confondus, qui se font actuellement dans la région le font sans bénéficier d'aides voire même sans en avoir sollicitées.

Pour autant, si la venue de certaines grosses productions en région contribue régulièrement à faire travailler de la main d'œuvre locale (en 1994, le tournage du long métrage *Le Hussard sur le Toit* avait fait travailler près de 300 personnes), il y a unanimité chez les personnes rencontrées pour mettre en avant le rôle décisif du fonds d'aide dans la structuration de la filière locale. Pour ces personnes, l'existence du fonds d'aide et sa longévité sont étroitement liées d'une part à l'émergence de quelques sociétés désormais bien installées dans le paysage régional voire même national et d'autre part à une plus grande reconnaissance des techniciens - et dans une moindre mesure des artistes - qui ne sont plus cantonnés à des postes de « seconds couteaux » mais qui arrivent désormais à occuper des postes de premier plan.

Une action clarifiée et un fonctionnement plus transparent

S'il existe chez certaines personnes l'impression qu'à la création du fonds d'aide, la Région ne savait pas véritablement ce qu'elle allait faire de cet outil, il semble que l'action se soit structurée au fil du temps et soit devenue plus lisible par les bénéficiaires et plus largement par les intervenants de la filière.

Néanmoins les avis divergent parfois assez radicalement quant au positionnement effectif de ce fonds d'aide. Alors que pour certains le fonds de soutien intervient « d'abord sur des critères culturels » et ne tient « pas compte (ou pas suffisamment) de la dimension économique et de l'emploi », d'autres déplorent à l'inverse « un glissement fort de la Région du culturel/artistique vers l'économique » : « on a abandonné le culturel au profit du développement de la filière ». Si ces points de vue un peu extrêmes existent, ils restent plutôt marginaux, la majorité des personnes rencontrées faisant le constat d'un positionnement plutôt culturel mais avec une prise en compte croissante des préoccupations économiques.

Parallèlement à cette clarification de l'action régionale, le fonctionnement des commissions semble également avoir gagné en transparence ces dernières années. Alors que certains jugeaient leur fonctionnement assez opaque (manque d'informations sur les membres de la commission, sur les motivations des choix effectués, sur la liste des projets retenus), il semble que cela ne soit plus le cas actuellement. Le fait que le jury soit composé de personnes extérieures à la région PACA est diversement apprécié. Tandis que pour certains, c'est un gage d'une plus grande objectivité, pour d'autres cela ne permet pas de

prendre en compte les réalités de terrain. D'autres enfin se déclarent neutres par rapport à ce point.

Des interrogations sur la capacité du fonds d'aide à soutenir les entreprises locales

Au-delà du débat « culturel vs économique » se dessine également une interrogation sur l'objectif d'un fonds d'aide régional. Le fonds d'aide étant ouvert aux projets originaires d'autres régions, il est compris comme étant destiné à « faire venir des tournages de l'extérieur », ce qui pour un grand nombre d'interlocuteurs semble antinomique avec un objectif de structuration d'une filière locale et de consolidation des entreprises présentes en région. Or, pour les acteurs régionaux, le sens de la démarche d'un Conseil régional devrait d'abord être de favoriser le tissu des entreprises locales et l'emploi régional plutôt que de favoriser des effets d'aubaine et de financer des projets portés par des acteurs extérieurs. Certains interlocuteurs s'interrogent même sur l'opportunité de sortir du système du « 1 pour 2 » qui lie la Région au CNC, pour permettre une aide plus directe aux entreprises de la région alors que d'autres voudraient voir le « 1 pour 2 » étendu au transmédia.

Tout le monde ne partage cependant pas ce point de vue et un interlocuteur dénonce dans ces positions « des stratégies finalement très individuelles » de la part de petites entreprises qui « y voient plutôt un guichet à subventions ». Cependant, il importe de rappeler que les règlements européens ne permettent pas aux collectivités locales de soutenir des entreprises en dehors du dispositif conventionné avec le CNC (excepté pour les aides *de minimis*) et interdisent la prise en compte de critères d'implantation régionale (principe de non discrimination territoriale et de libre circulation des hommes au sein de l'Union Européenne).

Un fonds d'aide bien doté, mais probablement sous-dimensionné par rapport à la capacité d'accueil de la région

Si la plupart des personnes interrogées souligne le budget important consacrée par la Région PACA au fonds d'aide, plusieurs relèvent néanmoins que son montant n'est pas en rapport avec la place occupée par la région sur la scène nationale. Ainsi, plusieurs personnes citent le fait que la 2^{ème} région française en matière d'accueil de tournages en France derrière Ile de France ne soit que la 5^{ème} région française par le montant des aides distribuées.

Par ailleurs, revient également de façon récurrente le fait qu'il ne se tient que 2 commissions par an en PACA, alors que des régions comme Bretagne et Nord-Pas de Calais en comptent 4 par an avec des montants également plus importants. Pour un des interlocuteurs, ces deux phénomènes (2 commissions et un montant moins important que dans d'autres grandes régions) combinés à une enveloppe budgétaire qui ne croît pas « limite l'action de la Région ».

Si plusieurs personnes appellent de leurs vœux une hausse de cette enveloppe (un interlocuteur jugeant même nécessaire un doublement du montant actuel), la plupart pense néanmoins qu'il s'agit d'un vœu pieux et, dans le contexte économique actuel, voit déjà positivement le maintien des budgets.

Pour une des personnes interrogées, « la politique volontariste de la Région a sans doute eu plus d'effets que les aides elles-mêmes. »

Un fonds d'aide rendu nécessaire dans le contexte de concurrence accrue entre régions

Malgré l'attractivité naturelle de la région (Cf. chapitre sur l'accueil des tournages), les personnes rencontrées sont unanimes sur le renforcement de la concurrence entre les régions (concurrence sans doute exacerbée par la situation délicate de l'industrie audiovisuelle actuellement) et sur le rôle décisif joué par le fonds d'aide sur la capacité à attirer et retenir des tournages sur le territoire régional : « Si les aides n'existaient pas, les productions iraient tourner ailleurs en adaptant le scénario. »

Si les personnes interrogées ne se montrent pas favorables à une surenchère entre régions en matière de fonds d'aide, une baisse éventuelle des aides accordées par la Région serait perçue comme une menace pour la position concurrentielle actuelle de PACA.

Une capacité d'adaptation et d'évolution du fonds d'aide

Depuis sa création, le fonds d'aide n'apparaît pas non plus comme un outil figé, mais au contraire capable d'évoluer et de s'adapter aux mutations du secteur.

Comme souvent, les évolutions ne font pas l'unanimité auprès des acteurs du secteur. Ainsi tandis que pour un des interlocuteurs, la création de deux commissions documentaires (un pour les projets avec diffuseurs, un pour les projets sans) « permet de mieux repérer les deux types d'activités », pour un autre « le soutien obtenu (hors COSIP) n'est pas suffisant. Or, le passage par le documentaire permet de faire émerger des talents qui peuvent passer aux longs métrages quelques années après ».

De la même façon, l'évolution des aides à l'écriture est perçue de façon très diverse. Un des interlocuteurs souligne le fait que « les auteurs n'ont pas nécessairement envie de choisir leur producteur avant même que le scénario ne soit écrit », tandis qu'un autre voit d'un œil favorable le fait que l' « on ne donne plus de blancs-seings pour les aides à l'écriture ».

L'initiative de la Région de créer une aide expérimentale au développement de projets transmédia et web pour une durée de deux ans est par ailleurs régulièrement citée et est perçue positivement pour deux raisons majeures :

- D'une part parce que la région se positionne ainsi avec Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais et Ile de France parmi les quelques régions en pointe dans le transmédia ;
- D'autre part parce qu'au-delà de l'aide à proprement parler, le soutien inclut un accompagnement du projet par le PRIMI pendant 18 mois.

Un calendrier qui reste trop long

De nombreux bénéficiaires du fonds d'aide évoquent le problème posé par un délai trop long entre la date de dépôt des dossiers de demande de subvention et la date effective de paiement. Des délais de l'ordre de 10 à 12 mois sont mis en avant ce qui ne correspond pas au rythme de vie des projets et fragilise la trésorerie des sociétés de production, notamment des plus petites structures.

1.1.2. Relations avec la Région

Une équipe à l'écoute et ouverte à la discussion

Si le fonds d'aide en lui-même est évidemment largement discuté et commenté, le travail réalisé par l'équipe qui gère le suivi et l'instruction des dossiers – et plus largement toute l'équipe qui anime la mise en œuvre de la politique régionale – est très largement salué. Selon les propos d'un interlocuteur, « la politique régionale ne se résume pas à un dispositif d'aide, c'est aussi une équipe et une qualité d'écoute et de conseil ».

Ainsi revient régulièrement dans les entretiens le fait que « la Région fait preuve de dialogue, d'écoute, de capacité de négociation ». L'équipe est également disponible pour conseiller les porteurs de projets, leur faire mieux comprendre les critères mis en place pour la sélection des projets. Il apparaît également que la Région peut faire preuve de souplesse sur les critères et délais des projets émanant des régionaux.

1.1.3. Impact de la politique régionale

Un maintien de la place de la région dans l'accueil de tournages

Alors que la région PACA semblait en position forte il y a 10 ans en matière d'accueil de tournages, étant déjà la 2^{ème} région française en nombre de jours de tournages par an, la mise en place du fonds d'aide ne s'est pas traduite par un renforcement de cette position. Ces dernières années ont plutôt été marquées par une certaine dégradation de la position de PACA sur la scène nationale (tout en maintenant sa place derrière Ile de France). Les acteurs locaux perçoivent le ralentissement du secteur et pour partie s'interrogent sur les futures évolutions du fonds d'aide qui, en fonction des choix politiques qui pourraient être opérés, pourraient influencer positivement ou négativement sur l'attractivité du territoire (pour plus de détails sur l'accueil des tournages, voir le chapitre correspondant).

Un interlocuteur souligne que l'existence de ce fonds d'aide n'a pas créé « d'effet d'aubaine ou d'opportunisme » dans le documentaire, le volume de production documentaire étant le même maintenant qu'il y a dix ans. Concernant le long métrage, l'impact semble faible étant donné le nombre de films qui se tournent tous les ans dans la région. En revanche, l'impact du fonds de soutien apparaît comme ayant été beaucoup plus important pour les séries TV.

Le fonds d'aide a permis une professionnalisation du secteur...

De façon quasi-unanime, les personnes rencontrées soulignent le rôle majeur joué par le fonds d'aide dans la structuration de la filière locale et dans la professionnalisation en particulier du secteur de la production. Une explication réside notamment dans le fait que l'obtention d'une aide s'accompagne d'« une exigence de qualité et de faisabilité » qui pousse les producteurs locaux à être plus structurés et professionnels dans leur approche. Cela a permis depuis 10 ans d'opérer une sélection des sociétés de production et de conduire à la consolidation de certaines d'entre elles. Selon une des personnes interrogées, l'aide au développement aurait été particulièrement utile dans ce domaine qui constate que « les mesures d'aide ont bien joué leur rôle, en particulier pour les producteurs qui ont suivi le "parcours complet" des aides : écriture – développement – production ».

... mais limitée à un nombre restreint d'entreprises...

Si les personnes interrogées soulignent le rôle structurant du fonds d'aide, elles sont également nombreuses à préciser que cela ne concerne qu'un très faible nombre de structures de production dans la région, principalement situées à Marseille ou ses environs. Dans la plupart des cas, il s'agit de structures qui existaient déjà avant le fonds d'aide ou dont la date de création est proche de celle du fonds d'aide. Selon un observateur régional, « cela concerne peut-être 4 ou 5 entreprises, qui ont fait le choix du national et de l'international ». Inversement, toujours selon le même observateur « celles qui ont fait le pari d'avoir un France 3 important, d'avoir des chaînes locales fortes ou des chaînes de la TNT qui jouent le jeu » sont celles qui ont disparu ou se sont repliées, la logique plus locale n'ayant finalement pas pris.

D'autres acteurs régionaux évoquent par ailleurs le secteur de la post-production et affirment qu'« il est presque possible de la faire intégralement localement maintenant alors que c'était impossible il y a encore 5 ans ». Plusieurs personnes rappellent également qu'il n'y a pas de mesures d'aide à la post-production (le secteur n'étant pas reconnu comme un secteur culturel) bien que les activités de post-production soient effectivement prises en compte dans les dépenses locales.

Enfin, quelques personnes espèrent que les mesures d'aide au transmédia permettront de contribuer au développement des petites entreprises actives dans la région sur ce thème. Néanmoins, l'intérêt pour le transmédia n'est partagé que par un nombre limité d'interlocuteurs.

...ainsi qu'une montée en compétence des techniciens

S'il y a toujours eu des gens qui vivaient du cinéma dans la région, les observateurs régionaux relèvent que depuis 10 ans les compétences et les savoir-faire se sont renforcés et qu'il est notamment possible maintenant de recruter sur place des équipes de tournage complètes. Selon certains d'entre eux, « pour des tournages qui viennent de l'extérieur, le fait de savoir que l'on trouve tout ça sur place est aussi attractif que les aides ».

S'il semble clair que le fonds d'aide a permis de faire venir des tournages et de pérenniser l'emploi, le rôle de *Plus Belle la Vie* semble au moins aussi important dans le renforcement des compétences des équipes techniques (même si les compétences ne sont pas nécessairement les mêmes que dans le cinéma ou le documentaire).

Cette montée en compétences s'accompagne également d'une augmentation du nombre de techniciens présents en région. Selon une des personnes interrogées, « le nombre de techniciens a dû être multiplié par 10 ou 15 en 20 ans ».

Un bémol : des retombées moins évidentes sur les acteurs

Les retombées des fonds d'aide sur l'actorat en PACA ne sont pas évidentes. Il est ainsi arrivé que sur des projets de films ayant obtenu une subvention de la Région figurent des

noms d'acteurs régionaux qui n'ont jamais été approchés pour travailler sur les films en question. Les productions qui viennent en région emploient plus facilement des comédiens locaux pour des postes de second ordre que pour des premiers rôles. La situation est cependant jugée bien meilleure aujourd'hui qu'il y a 10 ans, même si elle s'est dégradée depuis 2008, avec le ralentissement général du secteur.

En particulier, il y a une reconnaissance plus importante de la qualité des comédiens qu'avant, notamment de la part des productions parisiennes qui pensaient il y a encore quelques années que les comédiens en région n'avaient « pas le niveau » pour faire de l'audiovisuel. Il y a actuellement plus de retours pour les comédiens sur les productions audiovisuelles que dans le cinéma.

Il est également à souligner que la Région travaille de concert avec La Réplique afin de réaliser un travail de sourcing en amont sur l'emploi, La Réplique recevant la liste de tous les projets déposés/sélectionnés.

L'aide à l'écriture n'a pas permis de faire émerger de nouveaux talents et de développer la création audiovisuelle

Des déceptions s'expriment par ailleurs quant au fait que si les dispositifs ont globalement bien fonctionné, le fonds d'aides à l'écriture a surtout bénéficié aux documentaires et n'a que faiblement débouché sur des mises en production. Il n'a de ce fait pas permis de développer la création audiovisuelle, ne de faire émerger de nouveaux auteurs régionaux et n'a pas non plus permis de faire en sorte "que la création parte de la région".

1.1.4. Attentes et besoins exprimés

Une attente d'une meilleure exposition des œuvres produites en région et/ou soutenues par la Région

Plusieurs interlocuteurs mettent en avant le fait que des contenus –principalement des documentaires et des courts métrages- sont produits avec le soutien financier de la Région, mais ne sont pratiquement jamais diffusés en-dehors de quelques festivals. Ils déplorent de fait le manque d'exposition de ce qui est produit grâce à la Région. Certains expriment ainsi le besoin :

- Soit de mettre en place des aides à la diffusion ;
- Soit de trouver des moyens pour inciter les salles de cinéma, en particulier les salles arts & essais, à organiser des projections de ces œuvres.

De plus, certains regrettent que la Région ne s'appuie pas davantage sur les œuvres qu'elle contribue à produire ni sur les œuvres produites par des sociétés régionales (sans qu'il y ait nécessairement un soutien régional) pour communiquer sur son action et sur l'activité des entreprises régionales du secteur.

Sont ainsi évoquées les actions du CNC, de Films en Bretagne ou encore de l'agence ECLA en matière d'affichage des projets soutenus. Comme l'exprime un interlocuteur « il serait normal que PACA en fasse autant ».

Plus largement, certaines personnes mettent en avant le côté très « fédérateur » de certaines structures implantées dans d'autres régions et souhaiteraient que PACA aille davantage dans cette voie-là. La Bretagne est ainsi citée quelques fois comme exemple de région qui a réussi à fédérer tous les acteurs locaux autour de Films en Bretagne et qui permet de créer un écosystème favorable au développement des entreprises locales de la filière (par exemple, les 3 chaînes locales bretonnes ont créé un GIE qui a permis de signer un COM¹ avec la Région.). Dans le Nord-Pas de Calais, Pictanovo est également cité comme exemple de structure qui réunit un pôle et un fonds d'aide (et qui mène une action transmédia importante), le tout en incluant également des financements belges.

¹ COM : contrat d'objectifs et de moyens

Evolution et diversification du fonds d'aide (désenclavement, post-production, développement)

Quelques voix s'expriment en faveur d'aménagements qui pourraient être apportés au fonds d'aide. Sont notamment cités les points suivants :

- Une augmentation de l'enveloppe allouée au développement des fictions longues : l'aide de 5 000 EUR de la Région est jugée faible par rapport aux 50 000 EUR environ nécessaires pour le développement de ce type de projet. Réservée aux producteurs installés en région, l'augmentation des budgets pourrait néanmoins rester limitée. Garder le montant actuel pourrait de plus réduire les montants disponibles pour chaque projet si le nombre de sociétés continue de progresser dans la région ;
- La mise en place d'un fonds orienté post-production (comme en Ile de France) et/ou la possibilité de prendre en compte les dépenses en post-production dans les dépenses locales ;
- Une prise en compte de l'enclavement de certains territoires de la région dans les critères d'attribution du fonds d'aide : afin de faciliter les tournages sur tout le territoire et de rétablir une forme d'équilibre vis-à-vis de territoires plus favorisés comme Marseille ou Nice ;
- La création d'un fonds d'aide à l'expérimentation, notamment dans le champ de l'écriture en lien avec une réflexion à mener en faveur de résidences d'écriture afin de faire émerger des scénaristes de qualité ;
- Envisager une sortie du dispositif du 1 pour 2 avec le CNC afin de pouvoir aider directement la filière et donc contribuer plus directement à son développement. Comme noté plus haut, cela n'apparaît cependant pas possible dans l'état actuel de la réglementation européenne sur les aides des collectivités locales aux entreprises.

Revient par ailleurs l'idée d'organiser des soutenances orales des projets qui pourraient donner aux porteurs l'opportunité de présenter et défendre leurs projets.

Emergent également quelques interrogations sur le choix des experts qui interviennent dans les commissions (extérieurs à la région ou pas ? plus de représentants du secteur de la création ?), mais il n'y a pas d'expression massive en faveur d'un besoin de changement par rapport à la configuration actuelle des commissions.

De façon très marginale, est également souhaité le retour à une commission unique pour le documentaire et que ne soit plus opérée la distinction entre documentaire avec diffuseur et sans diffuseur.

Enfin, face à la concurrence actuelle entre les régions, une personne souhaiterait voir s'engager une réflexion nationale sur la politique des fonds d'aide et estime qu'il serait peut-être souhaitable de plafonner les fonds régionaux pour éviter la surenchère. Ce plafonnement pourrait de plus aller de pair avec un "resserrement" du panel des aides qui permettrait une meilleure visibilité des aides de la Région et contribuerait à une meilleure communication de la Région sur son action et sur la filière.

Une augmentation souhaitée du nombre de commissions et un raccourcissement des délais de paiement

Comme évoqué précédemment le faible nombre de commissions pendant l'année (2 quand d'autres régions concurrentes en comptent jusqu'à 4 par an) et les délais importants entre le dépôt du dossier et le déblocage de l'aide (de l'ordre de 10 à 12 mois) pose à la fois un problème de trésorerie aux entreprises (notamment les plus petites structures) voire même un problème de stratégie d'entreprise, le rythme administratif n'étant pas adapté au rythme des prises de décision et des mises en production.

Les personnes interrogées seraient ainsi favorables à une augmentation du nombre de commissions pendant l'année (au moins 3) ainsi qu'à un raccourcissement des délais de paiement ou à la prise de mesures en faveur des bénéficiaires des aides, telles que :

- la mise en place de versements intermédiaires ;

- la création d'une sorte de fonds d'aide aux entreprises en difficulté passagère de trésorerie ;
- la négociation d'un accord avec une ou plusieurs banques du secteur.

Un assouplissement espéré de la règle des 3 semaines de tournage pour les longs métrages

Certaines personnes interrogées ont le sentiment que le critère selon lequel un long métrage doit tourner au minimum 3 semaines en région pour pouvoir bénéficier du fonds d'aide est un frein à la venue de certaines productions dans la région. Ils préconisent donc d'imposer un temps de tournage plus court, ce qui permettrait d'avoir plus de tournages et de continuer à structurer l'actorat régional, voire de contribuer à l'émergence de sociétés de production exécutive.

Une évolution vers de l'entrée en coproduction ?

Si ce point est très loin de faire l'objet d'une demande importante de la part des personnes rencontrées, quelques personnes s'interrogent cependant sur l'opportunité pour la Région d'entrer en co-production sur certains projets comme en Rhône-Alpes ou en Nord-Pas de Calais (uniquement pour le documentaire), ce qui est vu comme « un facteur supplémentaire de développement économique ». Mais il s'agit véritablement de questionnements isolés et non pas de souhaits à proprement parler d'aller dans ce sens. Un interlocuteur souligne d'ailleurs que « les producteurs préfèrent une subvention de 100 ou 200 KEUR que 400 KEUR en coproduction ». Par ailleurs, le CNC n'est pas favorable à ce que les Régions développent une politique de coproduction.

Des inquiétudes sur une éventuelle baisse du montant du fonds d'aide régional dans un contexte peu porteur

S'il ne s'agit pas là non plus d'un point largement exprimé au cours des entretiens, la stagnation des budgets d'une part, le contexte actuel peu favorable à une augmentation de la dépense publique d'autre part (et sans doute également l'existence d'une étude-bilan sur la politique audiovisuelle de la Région) ont conduit quelques personnes à formuler leur inquiétude quant à une baisse éventuelle du montant du fonds d'aide régional, ce qui aurait des conséquences immédiates sur les tournages en région.

Dans une telle hypothèse, certaines personnes se montreraient alors favorables à un rapprochement des fonds d'aides locaux avec le fonds d'aide régional dans une logique de mutualisation des moyens et pour éviter la tentation du "saupoudrage".

La nécessité d'exercer un contrôle fin et systématique des aides octroyées.

Là aussi, ce point ne fait pas l'objet d'une demande importante de la part des personnes interrogées, mais quelques-uns rappellent néanmoins la nécessité pour une collectivité locale d'exercer un contrôle fin et systématique des aides octroyées.

1.1.5. Evolution attendue / perspectives

Concernant le fonds d'aide, les évolutions attendues restent relativement pragmatiques et concernent principalement 5 points :

- **Une augmentation du montant total alloué au fonds d'aide** (même si la plupart d'entre eux ne croit pas que cela sera possible dans la conjoncture actuelle et estime qu'un maintien serait déjà un signe positif) ;
- **L'ajout d'une commission par an** (même si là aussi, il y a un certain pessimisme partagé sur le fait que ce n'est probablement pas réalisable) ;
- **La réduction des délais de paiement**, indispensable pour ne pas mettre en péril certaines activités et pour trouver des rythmes de financements qui seraient plus proches du rythme de la production ;
- **Une plus grande prise en compte des critères économiques** afin de générer de l'emploi local dans ce secteur d'activités ;

- **Un meilleur accompagnement de la part de la Région dans la vie de l'œuvre** au-delà de la phase de production pour à la fois mieux exposer les œuvres produites et mieux communiquer sur les actions entreprises.

Les autres attentes concernent essentiellement les différentes catégories de projets à soutenir dans le fonds d'aide. Ce point ne fait cependant pas l'unanimité, chacun défendant assez logiquement le créneau sur lequel il se positionne. Il n'émerge donc pas véritablement de consensus sur le type d'aide ou de projet qui pourrait être mieux soutenu. L'aide à la post-production et l'aide au développement sont néanmoins les deux suggestions qui reviennent le plus souvent.

1.2. L'accueil de tournages

1.2.1. Situation actuelle du secteur

Des atouts incontestables de la région pour l'accueil de tournages et quelques faiblesses identifiées

Les acteurs de l'accueil de tournages identifient surtout les atouts de la région pour attirer des tournages, atouts que, d'après certains interlocuteurs, elle ne sait pas toujours valoriser comme il faudrait :

- Le montant relativement élevé du fonds d'aide régional et son addition aux autres fonds "locaux" (CG06, SAN Ouest Provence et Nice),
- Des décors naturels souvent uniques (et les sites ne sont pas saturés de tournages), et deux grandes villes présentant une vaste palette de décors possibles ;
- L'ensoleillement ;
- Le dynamisme du Service Cinéma de la Région animé par Chantal Fischer ;
- La présence de compétences techniques reconnues en région ;
- La disponibilité des hébergeurs, prestataires et communes (pour les autorisations de tournage) ;
- Une infrastructure de transports nationale et internationale de premier ordre (gare TGV Marseille, aéroports internationaux de Marseille et de Nice) ;
- Un appareil de formation, qui suscite une petite activité de tournages de la part de ses étudiants (ESRA...) ;
- Des plateaux de tournage à Nice et Marseille (même si ces derniers sont peu disponibles) ;
- La présence des trois principaux prestataires techniques nationaux (TSF, Transpamédia, Panavision) ;
- Le festival de Cannes, outil de promotion de la région et de ses compétences.

Quelques points faibles sont néanmoins cités, sans être nécessairement partagés par tous :

- Le nombre élevé de commissions locales et bureaux d'accueil de tournages (voir plus loin) qui, selon certains interlocuteurs, peut quelque fois rendre la "synthèse" difficile pour un producteur qui recherche un paysage de montagne ou un « village perché » ;
- L'absence de coordination des autorisations de tournages dans certains territoires sous la "tutelles" de plusieurs institutions (cf. la ville de Marseille, le port de Marseille, le parc des Calanques...)
- L'enclavement géographique de certains territoires de la région,
- L'insuffisance de studios pour des tournages d'intérieurs, notamment dans certains territoires.
- L'absence d'école de renommée internationale comparable à la Fémis.

Une structuration inédite de l'accueil des tournages, en "réseau régional"

L'accueil de tournages en région est structuré autour d'un "réseau régional des Commissions du Film" animé par la Commission Régionale du Film (CRF). Outre la CRF, le réseau régional est composé de 12 entités :

- **7 Commissions du Film membres de Film France** : Var, Alpes-Maritimes-Côte d'Azur, Marseille, SAN Ouest-Provence, Aix-en-Provence, Lubéron-Vaucluse, Alpes du Sud (Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes). La qualité de membre de Film France s'obtient si la Commission du Film dispose d'un poste permanent à temps plein et des moyens financiers suffisants pour assurer ces missions.

- **5 Bureaux d'Accueil de Tournages (BAT)** : Nice, La Ciotat, Avignon, Martigues, Arles.

Trois Commissions du film locales sont adossées à un **fonds d'aide** :

- Alpes-Maritimes-Côte d'Azur : fonds d'aide à la production de longs métrages et de série TV, qui bénéficie du dispositif du CNC "1€ pour 2€" (450 000 € en 2013) ;
- Ville de Nice : fonds d'aide à l'écriture, validé par la Région PACA mais hors dispositif CNC (120 000 € en 2013).
- SAN Ouest-Provence : fonds d'aide à la production (300 000 € en 2013), également validé par la Région PACA, mais hors dispositif CNC.

Les Commissions et Bureaux accompagnent les producteurs ou scénaristes pour faciliter leur activité dans les domaines suivants :

- Recherche de décors, aide au repérage (pré-repérage ou, le cas échéant, repérage), exceptés les bureaux d'accueil de tournage des villes ;
- Promotion du territoire et des compétences techniques et artistiques disponibles : site internet, guides, Répertoire/Eductour...
- Centralisation des demandes d'autorisations de tournage (rôle notamment des services des Villes) ;
- Recherche de prestataires techniques ;
- Appui logistique (hébergeurs, transporteurs...) ;
- Aide au recrutement des techniciens locaux ;
- Aide au casting local (interprètes et figuration).

Cette structuration apparaît comme une spécificité de la région PACA comparée aux autres régions françaises. Elle est marquée par :

- Une **diversité d'intervenants** dans l'accueil de tournages, en fonction du ou des départements et, le cas échéant, de la ville concernée, qui peuvent proposer des services différents, adossé ou non à un fonds d'aide. Cette organisation n'est semble-t-il pas toujours bien comprise par les professionnels y compris en région, mais, de l'avis des structures rencontrées, elle "fonctionne" bien.
- Une certaine **fragilité financière** des Commissions locales qui peut constituer un frein à leur intervention, d'autant que la plupart ne dispose que d'un seul salarié. En effet, elles sont principalement financées par les collectivités locales, dont la Région (par exemple, 6 KEUR par an pour la CFV, 25 KEUR pour la CFAS), qui connaissent actuellement de fortes contraintes budgétaires.

Mais une structuration qui interroge sur la complémentarité versus concurrence des structures entre elles

Dans leur grande majorité, les Commissions locales et BAT considèrent qu'il n'y a pas de concurrence entre eux et que "tout le monde joue le jeu pour attirer des tournages en région", avec un seul objectif : répondre aux attentes et besoins des productions en termes de lieux de tournages, prestataires techniques, hébergement, logistique, autorisations de tournages, etc. Ainsi, les prestataires techniques (TSF, Transpamédia, Panavision...) n'étant présents qu'à Marseille et Nice, les Commissions locales renvoient les demandes sur ces sites et font donc, indirectement, leur promotion. Les "renvois" semblent donc bien fonctionner et constituent une réelle force de la politique régionale.

Cependant, quelques voix reconnaissent que des rivalités entre territoires peuvent exister, mais qu'il est difficile de savoir qui en profite vraiment. D'autres, sans critiquer ouvertement le fonctionnement en réseau, s'interrogent sur une organisation plus centralisée (et pilotée par la Région) qui serait plus efficace, moins coûteuse et permettrait de pérenniser les emplois dans ces structures (voir plus loin).

Cette question de concurrence se retrouve également entre les BAT et les repéreurs. En effet, leurs services dans ce domaine sont gratuits et peuvent se substituer à ceux — payants — des régisseurs ou repéreurs.

Un maintien du nombre de tournages mais une baisse du nombre de jours de tournage et des retombées économiques sur les territoires

Comme l'ensemble des acteurs de la filière, les Commissions du film et les BAT observent une baisse des budgets de production qui a conduit à une **baisse du nombre de jours de tournage**, une partie croissante du travail de production étant réalisée en amont, **mais à nombre de tournages constant**. Tous les types de production sont touchés, y compris les documentaires et les reportages TV. Seule la publicité ne connaîtrait pas une telle baisse.

De plus, si le nombre de tournages semble plutôt se maintenir dans la période actuelle, les retombées économiques seraient toutefois en baisse selon les estimations issues des fiches d'évaluation retournées par les productions aidées (une partie seulement des productions en région).

Malgré ce constat pessimiste, certains perçoivent, à travers une timide augmentation des contrats de techniciens, le "frémissement" d'une reprise de l'activité de tournage depuis la fin du premier semestre 2013. C'est semble-t-il nettement le cas à Marseille, mais aussi à Nice où, depuis la mise en place de la politique en faveur du cinéma et de l'audiovisuel de la Ville et du Conseil général il y a 5 ans, les techniciens locaux ont davantage de travail qu'auparavant. Certains tournages seraient même conduits aujourd'hui à recruter des techniciens venant de Marseille. La Ville de Nice observe ainsi un véritable rééquilibrage des tournages avec Marseille.

Vers une diversification du financement des Commissions locales

Face aux difficultés financières rencontrées, certaines Commissions du film recherchent de nouveaux soutiens financiers (cf. partenariats de la CFV avec Toulon Provence Méditerranée, mécénat...) ou veulent réduire leurs charges, jusqu'à, le cas échéant, remettre en cause leur maintien dans le réseau de Film France (cf. la Mission Cinéma de Marseille).

1.2.2. Relations avec la Région

Une collaboration excellente, essentiellement à l'actif du Service Cinéma incarné par Mme Fischer

La collaboration avec la Région est considérée unanimement excellente, voire exemplaire. Elle se déroule sur la base d'une répartition des rôles jugée claire : la promotion et la coordination régionale sont assurées par la CRF, la promotion locale par les Commissions locales et les bureaux d'accueil de tournages. Les informations sur les tournages et demandes de tournages que les Commissions locales et BAT font remonter à la CRF sont reprises, utilisées et valorisées par celle-ci. **Les Commissions locales et BAT agissent comme un "relais" de la Région PACA et inversement.**

La CRF réunit deux fois par an (dont une fois à Cannes) toutes les Commissions locales et les BAT, et anime un stand commun au Salon des lieux de tournages. Elle propose également des réunions ponctuelles de formation.

Un "rééquilibrage" des tournages entre Marseille et Nice depuis 2006

Jusqu'en 2006, l'accueil de tournages en région PACA était surtout concentré dans la région de Marseille qui a notamment bénéficié de l'arrivée du TGV, puis de l'installation de la série *Plus Belle la Vie* dans les studios de la Belle de Mai à Marseille. Les actions conduites par la Région semblent essentiellement avoir produit des effets favorables pour la Ville de Marseille, au point de créer une certaine confusion dans les esprits entre les effets de la politique de la Région PACA et les effets de la politique de la Ville de Marseille. Certains l'ont même perçu comme une volonté de favoriser Marseille face à Nice, ce qui a déclenché la création du Fonds d'aide des Alpes-Maritimes en 2006. Celui-ci a permis, avec l'appui du fonds d'aide régional, la localisation d'un nombre plus élevé de tournages dans cette partie

du territoire régional, et a ainsi contribué à un rattrapage de la région Niçoise ces dernières années.

1.2.3. Impact de la politique régionale

Le Service cinéma de la Région PACA : le bras armé de la politique régionale

Sous l'impulsion du Service cinéma de la Région, la politique régionale est perçue comme étant de plus en plus active et plutôt bien adaptée aux réalités locales. Très bien identifiée et reconnue par l'ensemble des professionnels de l'accueil de tournage rencontrés, l'équipe de la région en charge de la politique régionale jouit aussi d'une réputation de travail sérieux et de respect des Commissions locales et des BAT (comme des professionnels de la filière en général). Cette unanimité est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un contexte de crise économique de la filière qui pourrait être propice à des remises en cause brutales des politiques publiques et de ceux qui les animent.

Une politique régionale plutôt bien adaptée, mais dont l'efficacité en matière d'accueil de tournages se heurte à la crise économique de la filière

Globalement, la politique régionale est considérée comme étant plutôt bien adaptée aux besoins de la filière. Pour les Commissions du film et BAT interviewés, si le fonds d'aide n'était pas aussi doté (4,1 millions EUR en 2013) ou pire, s'il n'existait pas, des productions iraient se tourner dans d'autres régions (on notera que ce point de vue n'est pas totalement partagé par tous les acteurs de la filière).

Mais, certains reconnaissent que, si les dispositifs d'accueil et d'aide aux tournages ont bien fonctionné jusqu'à une période récente, la crise économique est venue "casser cet élan" et le financement des productions est devenu un élément décisif dans la localisation du tournage. Les productions ont ainsi joué sur la concurrence entre les Régions pour aller "au plus offrant", quitte à modifier le scénario pour l'adapter aux décors du site retenu.

Un impact incontestable du fonds d'aide régional dans la localisation des tournages en région même si, au final, une partie seulement des films tournés en région en bénéficie

Incontestablement, pour tous les acteurs du secteur, le fonds d'aide régional a contribué à structurer la filière et à soutenir l'emploi de techniciens et de comédiens sur le territoire en ayant joué un rôle décisif dans la localisation de nombreux tournages, en particulier de longs métrages qui ont fait bénéficier les territoires de retombées économiques significatives.

Toutefois, ce bilan doit être relativisé car, au final, peu de films bénéficient du fonds d'aide régional. En effet, par ses multiples atouts mentionnés plus haut, la région continue d'attirer naturellement un nombre important de productions, films longs métrages et séries TV, sans doute également en lien avec la présence des commissions du film et BAT qui assurent la mise en valeur du territoire. Le fonds d'aide est un outil précieux qui permet de renforcer cette dynamique, mais que ça ne reste néanmoins qu'un outil parmi d'autres. Ainsi, sur les 235 tournages, tous genres confondus (dont shootings, pubs, clips, institutionnels non financés par la Région), autorisés à Marseille en 2012, une dizaine seulement ont été aidés par la Région PACA.

Les ReperTours/Eductours : des opérations peu onéreuses pour des retombées à moyen et long terme

Conçus comme des repérages privés d'un ou plusieurs lieux, organisés pour un groupe de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel (repéreurs, régisseurs, assistant-réalisateurs, directeurs de production, chef-décorateurs, scénaristes et réalisateurs), le ReperTour ou Eductour vise à mettre en valeur le potentiel d'un lieu, d'un territoire, en tant que décor de cinéma ou d'audiovisuel. En 2011, la CFAS a ainsi accueilli un éductour de professionnels parisiens et en 2012 et 2013 deux éductours (parisiens et régionaux).

Un ReperTour/Eductour repose sur une prise en charge totale des frais de déplacement d'un groupe de 6 à 11 professionnels durant 3 jours, pour un coût global de 8 à 10 K€ par

opération, financé conjointement par la Région PACA, les départements concernés et les Commissions du film.

Pour les Commissions du film et les BAT, l'impact doit se **mesurer sur le moyen et long terme**. Il s'agit de créer un bouche-à-oreille et "des liens" avec les producteurs, mais aussi de valoriser des partenaires locaux et de donner les moyens aux Commissions du film et BAT de se constituer un réseau de contacts pour les repérages. Ainsi, un film américain d'un budget de 30 M\$ devrait se tourner en région en 2014 (95% du scénario se passe à Marseille), conséquence directe d'un éducteur de 2008, soit un délai de 6 ans pour enregistrer des retombées économiques directes.

La force des partenariats locaux

Les structures rencontrées soulignent l'importance du "réseau régional", de la motivation des équipes et des partenariats locaux dans la réussite d'une politique d'accueil de tournages. La région aurait ainsi failli accueillir une partie du tournage de *Fast & Furious 6* en 2012. Près de 20% du film aurait pu se tourner à Marseille, mais s'est finalement déroulé aux Iles Canaries où le crédit d'impôt est plus attractif. Mais les producteurs auraient admis avoir été très impressionnés par la motivation de tous les acteurs locaux autour du projet.

Pour certains acteurs, il s'en faudrait de très peu pour que la région attire de très gros tournages, comme, en particulier, un crédit d'impôt international plus "compétitif".

1.2.4. Attentes et besoins exprimés

Très logiquement, le fonds d'aide régional étant devenu un des facteurs décisifs dans la localisation des tournages, les besoins exprimés portent majoritairement sur les dispositifs de soutien financier à la production et, plus largement, à la filière. Néanmoins, certains interlocuteurs ont souligné la nécessité d'étoffer "l'offre décors" par une offre de plateaux de tournages à Marseille afin d'attirer des productions étrangères d'envergure. Cette proposition peut apparaître paradoxale à l'heure où les studios Riviera de Nice peinent à trouver des clients.

Concernant les dispositifs d'aide

- Renforcer le fonds d'aide régional (certains préconisent un doublement de son montant)
- Etudier un "resserrement" du panel des aides de la Région ;
- Mettre en place des résidences d'écriture afin que davantage de scénaristes écrivent sur la région, dans le but que les tournages s'y déroulent ensuite ;
- Intégrer le facteur de "territoire enclavé" dans les critères d'attribution du fonds d'aide, afin de valoriser/favoriser les tournages dans les territoires défavorisés (zones rurales, montagnes...) dans un souci d'aménagement du territoire, et dans le respect des règlements européens sur les aides des collectivités locales.

Concernant les équipements d'accueil de tournages

- Favoriser l'implantation de plateaux de tournage à Marseille (considérant que les Studios de la Belle de Mai sont occupés à temps plein par *Plus Belle la Vie*) pour localiser des productions étrangères de longs métrages. Des discussions seraient en cours pour l'accueil de Pinewood Studios (qui produit notamment les films de *James Bond*). Pour certains, le besoin se situerait entre 5 000 et 10 000 m², avec une "base d'accueil" des tournages.

1.2.5. Evolution attendue / perspectives

Pour beaucoup de personnes interviewées, la filière cinématographique et audiovisuelle nationale se trouve actuellement dans une telle crise économique qu'il est très difficile de cerner les perspectives à court ou moyen terme et de dégager des pistes pour l'avenir de cette filière. Nombreux sont également les personnes préoccupées par une éventuelle baisse du montant du fonds d'aide régional, ce qui, selon elles, aurait des conséquences

immédiates et néfastes sur les tournages en région. Au-delà du montant du fonds d'aide, ils soulignent l'importance d'installer une telle politique publique dans la durée.

S'agissant de la politique d'accueil de tournages, trois pistes ont été clairement identifiées, sans pour autant être partagées par tous nos interlocuteurs. Deux d'entre elles concernent l'organisation des missions d'accueil de tournages, la troisième s'intéressant à la concurrence entre les régions :

- **Adopter une structuration à la fois plus "centralisatrice"** de la mission d'accueil de tournages **et plus "intégrée"** des entités qui interviennent dans ce champ. Certains préconisent ainsi de fondre la CRF et les Commissions du film dans une "agence régionale" plus autonome et réactive, apte à concurrencer Ile-de-France et Rhône-Alpes. Cette idée n'est-elle pas nouvelle et s'inspire des initiatives en Aquitaine (Agence ECLA) ou Région Centre (Agence CICALIC). D'autres y voient au contraire un outil qui peut s'avérer difficile à gérer. Quoiqu'il en soit, une telle évolution nécessiterait un consensus politique très hypothétique dans le contexte actuel.
- **Maintenir le réseau régional des Commissions du film** qui a démontré son efficacité ainsi que son rôle en tant qu'agent de développement économique et culturel. Cet axe revêt principalement des mesures visant à la pérennisation des ressources et des emplois des Commissions locales, en particulier, selon nos interlocuteurs :
 - par une revalorisation de l'aide de la Région sous la forme, par exemple, d'un pourcentage prélevé sur le fonds d'aide régional au titre d'une aide aux "relais de la politique d'accueil de tournages de la Région" ;
 - par un rattachement direct des missions des Commissions locales au Service cinéma de la Région, ce qui aurait également pour conséquence de renforcer le rôle de "guichet unique" de la CRF, une notion jugée importante dans un territoire aussi fragmenté.

Cependant, il faut remarquer que cette dernière proposition, pour autant séduisante, n'apparaît pas réaliste dans un contexte où les Commissions locales dépendent de collectivités locales indépendantes entre elles.

- **Œuvrer pour une réflexion nationale sur le plafonnement des fonds d'aide régionaux.** La concurrence entre les régions dans un "marché de l'accueil de tournages" toujours plus tendu est entretenue par la disparité des fonds régionaux. Cette concurrence a eu aussi pour effet de "déplacer la créativité vers les Régions les plus riches", les producteurs adaptant le scénario à la région qui apporte le montant le plus élevé de subvention.

1.3. Le soutien au tissu économique régional

1.3.1. Situation actuelle du secteur

Une croissance économique du secteur dont le fond d'aide régional a été l'un des moteurs

Pour mieux comprendre la situation de la filière aujourd'hui, il importe de la resituer dans son évolution depuis vingt ans en région PACA. Le secteur de la production cinéma-audiovisuelle a connu plusieurs phases et moteurs de développement en région PACA :

- **Avant le fonds d'aide régional, quelques évènements marquent le démarrage économique du secteur :**
 - En 1994, le tournage du long métrage *Le Hussard sur le toit* emploie près de 300 personnes de la région ;
 - En 1995-1996, les premiers prestataires s'installent en région, permettant aux productions de réduire sensiblement leurs coûts dans ce domaine, en évitant de faire appel à des prestataires parisiens ;
 - 2001 : arrivée du TGV à Marseille mettant la métropole régionale à 3 heures de Paris, et ouvrant ainsi la possibilité de faire venir à Marseille les staffs des équipes de production parisiennes (1^{er} assistant de production, chef opérateur...) avec, indirectement, le recrutement des techniciens en local pour compléter les équipes ;
 - 1998-2003 : tournage de "grosses" productions telles que *Taxi* (1998, 2000, 2003, puis 2007) qui accompagnent le démarrage économique du secteur.
- **La création du fonds d'aide régional en 2003 pour soutenir la création et la production en région**
 - 2003 : création du fonds régional de soutien à la production, l'un des derniers en France, qui, par ses différentes mesures d'aide, vient accompagner la dynamique économique amorcée dans ce secteur, renforce l'attractivité de la région pour des tournages extérieurs et développe indirectement l'emploi dans la filière en confortant les entreprises régionales présentes dans ce secteur.
 - 2004 : création de la série TV *Plus belle la vie (PBLV)* qui va jouer également un rôle essentiel dans la structuration de la filière en devenant un important "pôle d'emploi" dans un "écosystème" singulier (présence de salariés de France 3 et d'intermittents). Indirectement, *PBLV* a permis de former un nombre significatif de professionnels du secteur qui sont venus renforcer les compétences des entreprises régionales, les rendant plus performantes sur leur marché.
- **A partir de 2008, la crise économique et le resserrement des budgets de production touchent de plein fouet le secteur en région, avec plusieurs conséquences :**
 - L'arrivée d'équipes de production parisiennes complètes, avec très peu d'emploi local (un "retour en arrière" diront certains). Les professionnels en région ont alors de plus en plus de difficultés à obtenir des postes de responsabilité, ou même à travailler. (cf. le chapitre Emploi / formation) ;
 - Une baisse du nombre de jours de tournage pour les productions extérieures (cf. chapitre Accueil de tournages) ;
 - Une baisse du nombre de coproductions en région (uniquement avec France 3 qui utilise majoritairement son personnel) ;
 - Une concurrence grandissante des autres régions dans l'accueil de tournages, avec des fonds d'aide bien dotés ;
 - Une fragilisation générale du tissu économique régionale, avec des difficultés d'emploi de nombreux intermittents.

Une filière qui dépend essentiellement du marché de la TV

L'ensemble de la filière dépend désormais du marché de la télévision, et en particulier de celui des séries TV (les chaînes ont fortement réduit les cases documentaires et misent

davantage sur les programmes de flux), au détriment des autres types de production (documentaires, longs métrages...). Certains producteurs considèrent que les chaînes ne "jouent pas le jeu des régions" et limitent volontairement leurs collaborations à quelques sociétés de production en région.

Certes, la production web pourrait constituer un nouveau ressort pour la filière, mais celle-ci cherche encore son modèle économique et s'inscrit plutôt dans un marché de type "low cost". Au-delà du web, le transmédia apparaît alors pour certains acteurs comme un, voire "le" secteur porteur, ce qui a notamment justifié l'engagement de la Région dans ce domaine (voir plus loin).

Une crise nationale qui touche tous les maillons de la filière en région

Sur un plan général, il faut noter que la crise frappe toute la filière nationale, et que les budgets de productions continuent de connaître une forte contraction, en même temps que les durées de tournage se réduisent.

Sur un plan régional, la crise de la filière cinéma-audiovisuel est toujours forte, même si certains professionnels disent "percevoir le frémissement d'une reprise d'activité depuis mars-avril 2013" : les dépôts de bilan d'entreprises présentes dans le multimédia et le jeux vidéo se multiplient, les sociétés de production deviennent économiquement très fragiles, peu de coproductions émergent et *PBLV*, qui fonctionne "en mode intégré", n'est plus un moteur de développement de la filière comme auparavant. Il semble pourtant plus aisé de réaliser la post-production d'un film en région aujourd'hui qu'il y a 5 ans, mais ces activités demeurent aussi très fragiles.

Par ailleurs, la question des diffuseurs régionaux est toujours sensible : peu nombreux, ils connaissent aussi des difficultés économiques ou des contraintes budgétaires fortes. Le cas de France 3, principal diffuseur en région, est significatif : l'antenne de Marseille produit une quinzaine de films documentaires de 52 minutes par an (23 en 2011, 17 en 2012 et 13 en 2013), financés sur la base d'une aide de 9 000 EUR d'un apport "en industrie" de la part de la chaîne (ce qui selon les conditions de tournage peut représenter l'équivalent de 50 à 70 KEUR). Il lui arrive également d'entrer en coproduction avec d'autres diffuseurs comme Chérie 25 et Arte, ou d'autres antennes locales de France 3 pour mutualiser les coûts. Point positif, une grande part des documentaires diffusés par la chaîne régionale sont produits par des sociétés de production installées en région, et un nombre significatif de productions régionales, financées par France 3 Marseille, sont régulièrement reprises au niveau national (dans l'émission *La case de l'oncle doc*), ce qui donne une meilleure visibilité à ces films ainsi qu'à leurs producteurs, et leur procure des revenus supplémentaires.

Un tissu économique qui cherche une nouvelle dynamique en s'appuyant sur les atouts de la filière régionale et les marchés émergents

Particulièrement affectés par cette crise, les professionnels reconnaissent que la région dispose de sérieux atouts, en particulier la présence de compétences techniques pointues, mais pour certains il manque une nouvelle dynamique et "une vision" portée par les Pouvoirs Publics, qui prendrait davantage en compte des objectifs de création d'emplois et de développement économique. Certains voient ainsi dans les marchés émergents tels que le transmédia — un domaine soutenu par un fonds d'aide de Région et le PRIMI —, des opportunités nouvelles pour l'avenir de la filière régionale. L'appel à projet du premier fonds d'aide a notamment montré, d'après le PRIMI, la maturité des producteurs régionaux dans ce domaine.

1.3.2. Relations avec la Région

Les entreprises de la filière rencontrées ont une vision globalement plutôt positive de l'action du Service cinéma de la Région. Ils reconnaissent tous le caractère très structurant de son activité pour le tissu économique. Selon elles, la Région fait preuve de dialogue, d'écoute, de capacité de négocier pour que les projets puissent aboutir.

1.3.3. Impact de la politique régionale

Un rôle positif dans le développement des entreprises de la filière qui restent néanmoins très fragiles économiquement

La politique régionale a joué incontestablement un rôle positif dans le développement et la structuration de la filière. Les mesures d'aide semblent avoir bien joué leur rôle, en particulier pour les producteurs qui ont suivi le "parcours complet" des aides : écriture – développement – production.

Toutefois, le problème récurrent du financement de la production en région n'est pas résolu pour autant. Tout d'abord, il est de plus en plus difficile de trouver des financements complémentaires au fonds d'aide, c'est-à-dire provenant d'un diffuseur. Ensuite, les aides de la Région arrivent avec souvent beaucoup de retard, ce qui fragilise la trésorerie des sociétés de production. C'est ainsi que la plupart des aides allouées sont escomptées auprès des banques (ou "Daillysées"), ce qui entraîne d'importants frais financiers payés *in fine* grâce à l'aide régionale dont on peut penser légitimement que ce n'est pas son rôle.

Une professionnalisation de la filière, avec l'émergence d'un groupe restreint de sociétés de production à vocation nationale

En introduisant une exigence de qualité et de faisabilité, le fonds d'aide a permis de professionnaliser un secteur de la production très atomisé, et d'opérer une "sélection par le haut" des sociétés de production, ce qui a conduit à la consolidation de certaines d'entre elles, qui ont pris de l'importance et forment aujourd'hui un "noyau dur" d'une dizaine de sociétés de production bien installées, qui travaillent avec les diffuseurs TV et ont une activité suivie au plan national, voire international, alors qu'auparavant une seule structure avait une réelle dimension nationale. L'aide au développement, même si certains la jugent insuffisantes, a semble-t-il été particulièrement utile dans ce domaine.

Un certain nombre de sociétés de production au contraire ont disparu ou se sont repliées, en particulier celles qui ont misé sur une croissance des commandes de France 3, sur le développement de chaînes locales fortes, ou sur le marché des chaînes de la TNT. Or, force est de constater que cette logique plus locale et régionale n'a pas pris. Pour une partie de ces entreprises, le transmédia apparaît comme une des "portes de sortie". Reste à voir si le fonds d'aide mis en place par la Région et le PRIMI dans ce domaine (voir plus loin) aura les mêmes effets sur la structuration de ce secteur, que le fonds d'aide à la production l'a eu sur la filière en 10 ans.

Pour autant, dans le secteur du documentaire qui représente la grande majorité des productions locales, le fonds d'aide ne semble pas avoir créé "l'effet d'aubaine ou d'opportunisme", pour reprendre les termes d'un de nos interlocuteurs. Le volume de production documentaire est *a priori* le même qu'il y a dix ans.

De plus, il faut relativiser l'importance du fonds d'aide en tant que levier économique pour beaucoup de ces entreprises. A titre d'exemple, la société Les Tambours de Soie reçoit environ 40 KEUR par an de la Région pour un CA total de l'ordre de 1.2 million EUR, soit 3 à 4% de leur CA, et se considère « bien aidée ».

Des points de vue contrastés sur la politique transmédia de la Région, utile pour certains, déconnectée des besoins pour les autres

Région précurseur dans ce domaine, PACA a "investi" dans le transmédia considérant que ce domaine est porteur d'un nouveau modèle de développement économique de la filière : création et accompagnement des actions du PRIMI, création d'un fonds d'aide... (voir encadré). Ce nouvel axe de la politique régionale ne laisse pas indifférent les professionnels du secteur qui, soit adhèrent totalement à la démarche et veulent s'inscrire dans ce champs considérant que c'est l'avenir de la filière, soit s'interrogent sur sa pertinence au regard des besoins de la filière, sur son modèle économique, et la trouvent trop déconnectée des problématiques d'emploi. Pour certains, cette différence se traduit aujourd'hui dans une structuration de la filière autour de deux "groupes" d'acteurs qui, à l'origine, viennent tous les deux du monde du cinéma : les adhérents au LPA (Les Producteurs Associés), et les adhérents au PRIMI.

La politique en faveur du transmédia de la Région PACA et du PRIMI

La collaboration se traduit par un programme d'actions en commun sur le transmédia :

- **Un fonds d'aide aux projets transmédia**, expérimental pour une durée de 2 ans (il existe aussi un fonds d'aide transmédia en Rhône-Alpes, NPC et d'autres régions). Ce fonds est doté d'un budget annuel de 50 KEUR, ce qui demeure faible, mais s'inscrit dans une démarche expérimentale. Les critères ont été voulus assez ouverts pour permettre un éventuel "resserrement" les années suivantes ;
- **Un dispositif de soutien et d'accompagnement technique sur 18 mois** : animation d'ateliers, mise en œuvre de formations, prise en charge d'accréditations dans des salons spécialisés, accompagnement individuel. Ce fonds d'accompagnement est doté d'un budget de 150 KEUR sur 2 ans.

Ce programme s'est accompagné d'un **appel à projets** lancé en mars-avril 2013 au terme duquel 17 projets ont été retenus, dont 2 ou 3 nationaux.

Il faut noter que le fonds d'aide transmédia s'articule avec le **PACA Labs**, un appel à projets de la Région PACA destiné à soutenir des expérimentations de projets d'innovation numérique en termes d'usages.

Le dispositif d'aide au transmédia a été élaboré après une étude de l'antenne MEDIA Grand Sud sur l'état des fonds d'aide en Europe dans ce domaine (2012), et après une enquête auprès des producteurs sur le web.

Quoiqu'il en soit, tous reconnaissent que la mise en œuvre de PRIMI a eu un effet positif en terme de sensibilisation aux opportunités ouvertes par le transmédia, en introduisant une dimension d'innovation dans la perception de leur propre marché à laquelle ils n'étaient pas "naturellement" habitués. Ils ont en effet longtemps considéré l'innovation comme étant davantage du ressort des diffuseurs, tels ceux du web qui s'en sont emparés très tôt. Ainsi, au sein du PRIMI, parmi les adhérents, qui souhaitent tous s'orienter vers des contenus innovants, environ la moitié s'interrogerait sur les modalités concrètes d'une démarche transmédia dans leur projet.

Avec l'appui de la Région, et grâce notamment au fonds d'aide transmédia, le PRIMI accompagne les acteurs de la filière dans leur démarche transmédia, pas uniquement par une aide financière, qui reste encore assez faible et ne bénéficie qu'à un nombre limité de projets, mais aussi par un accompagnement technique pendant 18 mois, par exemple sur des questions juridiques.

PRIMI collabore également avec la Région à travers deux autres actions majeures :

- Un accompagnement des producteurs à Sunny Side of the Doc (avec aménagement d'un stand et prise en charge des accréditations),
- L'élaboration d'un accord de partenariat avec Israël visant à favoriser les coproductions avec des entreprises régionales (participation aux Rencontres franco-israéliennes du transmédia, Festival Copro Israël...)

En 3 ans, 36 tournages ont adopté une démarche d'éco-tournages

L'appel à projet « AGIR Plus : soutien aux tournages éco-responsables » de la Région PACA a permis d'accompagner techniquement et financièrement 36 tournages en 3 ans dans une démarche de "développement soutenable" sur son territoire depuis 2010, qu'il s'agisse de petites productions locales ou de grands projets, comme *De rouille et d'os* de Jacques Audiard. Cette démarche a pour but de sensibiliser la filière locale sur son impact environnemental et de lui donner les moyens de le réduire sans pour autant nuire à la qualité artistique et à l'économie du film.

PRIMI, qui assure l'appui technique de cette action, tient un rôle de conseil et de suivi auprès des productions, de la préparation du tournage à la promotion du film. Les aides financières vont, suivant le type de production, de 5 000 EUR à 25 000 EUR et les dossiers doivent être déposés au moins 2 mois avant le début du tournage.

Une nouvelle phase de sensibilisation s'est engagée avec une "malette écotourage" qui fournit toutes les informations ainsi que des outils concrets pour élaborer un tournage de la manière la plus éco-responsable possible.

Le programme AGIR+ et le cinéma

Dans le cadre du programme AGIR-Action Globale Innovante pour la Région (2004-2010) puis AGIR Plus (2010-2014), la Région PACA accompagne l'ensemble des acteurs régionaux dans une démarche de développement durable, en insistant notamment sur les économies d'énergie et la qualité environnementale.

Comme d'autres secteurs, le cinéma a fait l'objet d'un appel à projets en 2010, 2011 et 2012 afin de soutenir financièrement et d'accompagner des tournages pour la mise en place d'une démarche éco-responsable innovante.

L'appel à projets dénommé "AGIR Plus" : soutien aux tournages éco-responsables propose un appui technique via la plateforme d'accompagnement des tournages éco-responsables au sein de PRIMI et les outils créés par Ecoprod et intègre des formations techniques pour acquérir les moyens et méthodes pour limiter l'empreinte environnementale des productions, ainsi qu'un partenariat avec les diffuseurs produisant régulièrement fictions et documentaires en région.

Une filière qui s'est enrichie en prestataires techniques...

Au-delà de la professionnalisation des acteurs de la production, la filière s'est enrichie de prestataires techniques dans tous les domaines. On dénombre par exemple aujourd'hui trois loueurs de matériel de production en région qui n'existaient pas auparavant (TSF, Transpamédia, Panavision). De plus, cette progression n'est pas seulement quantitative mais aussi "qualitative" : en multipliant les interventions sur les tournages, ces prestataires montent en compétence.

...mais reste à consolider en prestataires de postproduction

Comme dans de nombreuses autres régions, le déficit en prestataires de postproduction conduit les producteurs à se tourner vers des entreprises implantées en Ile-de-France. D'après les professionnels, il manquerait un fond d'aide à la post-production qui pourrait jouer un effet levier sur la structuration d'une offre régionale dans ce domaine. Toutefois, certaines entreprises en bénéficient indirectement, telle La Planète Rouge qui intervient comme prestataire pour des productions de films d'animation qui ont bénéficié du fonds d'aide Animation. Indirectement, le fond d'aide Animation a ainsi permis de consolider 2 postes ETP dans cette société.

Quelques mesures de soutien à la diffusion qui n'ont pas permis d'améliorer sensiblement le déficit dans ce domaine en région

La diffusion des œuvres produites en région est une problématique transversale à de nombreuses régions dont la production documentaire représente la majorité des œuvres produites par des entreprises locales, ce qui est le cas en PACA. La Région accompagne bien les films longs et courts métrages aidés lors de leurs sorties, mais ces actions restent limitées : elle organise une avant-première des films en salle et elle édite tous les ans un DVD qui compile l'ensemble des courts-métrages aidés par la Région, ainsi qu'une petite brochure.

La LPA (Les Producteurs Associés) a ainsi alerté la Région sur cette problématique afin qu'elle étudie les modalités d'un accompagnement à la promotion des catalogues des sociétés de production ou d'un soutien à la création d'un distributeur en région, tout en reconnaissant que les exemples de distributeurs en région sont toutefois rares (1 en Languedoc-Roussillon, 1 à Lussas en Ardèche).

1.3.4. Attentes et besoins exprimés

Maintenir le fonds d'aide, en particulier l'aide au développement

Les attentes exprimées concernent d'abord le fonds d'aide en tant que facteur de développement du tissu économique régional : maintenir ou développer sa dotation, en particulier le fonds d'aide au développement (cf. chapitre Création/production).

Mettre en place des mesures pour conforter la trésorerie des entreprises de la filière

Les autres besoins exprimés viennent en réponse aux problèmes financiers rencontrés par les entreprises soumises au rythme des commissions (deux par an) et aux délais comptables du versement des aides avec lesquels les entreprises qui en bénéficient ont du mal à se caler : "il faudrait rechercher des rythmes de financement qui seraient plus proches du rythme de la production" dit l'un des acteurs rencontrés. Face aux problèmes de trésorerie de ces entreprises, il est ainsi suggéré que la Région réfléchisse à la mise en place de mesures concrètes telles que :

- la mise en place de versements intermédiaires,
- la création d'un "fonds" d'aide aux entreprises en difficulté passagère de trésorerie,
- la négociation d'un accord avec une ou plusieurs banques du secteur.

Profiter des "grands rendez-vous" du secteur pour mieux valoriser les producteurs et communiquer sur les productions aidées

De façon assez unanime, il est souhaité une politique de communication plus volontaire et efficace des acteurs de la filière régionale et des productions soutenues par la Région : « PACA pourrait valoriser à la fois des œuvres et des entreprises régionales lors d'évènements phares comme le Festival de Cannes ».

1.3.5. Evolution attendue / perspectives

Comme tous les acteurs admettent que la politique régionale a clairement eu un impact positif sur la structuration de la filière, avec des retombées économiques mesurables sur le territoire, l'essentiel de l'évolution attendue va dans le sens d'une poursuite de cette politique dans sa dimension économique plus que culturelle afin de structurer l'avenir de cette filière qui, selon une partie de ces acteurs, passe par le transmédia (notamment).

Mettre davantage l'économique et l'emploi au centre de la politique régionale

Pour développer le tissu économique de ce secteur dans une période de crise, d'un point de vue général, la principale évolution attendue concerne une plus grande prise en compte des critères économiques dans la politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, en termes d'emploi et de développement économique, en particulier sur l'accès à des nouveaux marchés. Il conviendrait de soutenir alors davantage de projets solides économiquement et créateurs d'emplois. Certains suggèrent que la Région puisse aussi entrer en coproduction sur certains projets, pour être un facteur supplémentaire de développement économique.

Il est intéressant de noter que ce souhait d'une ligne plus "économique" est également réclamée pour la politique en faveur du transmédia que l'un de nos interlocuteurs ne trouve pas assez orientée vers la création d'emplois et le développement économique, au sens où elle ne répond pas à des besoins bien identifiés (mais le sont-ils dans un domaine à peine défriché ?).

Maintenir l'effort en faveur du transmédia

Pour une partie des professionnels, l'émergence du transmédia est porteuse de développement économique, même si son modèle économique est encore incertain. Tous les acteurs reconnaissent que le PRIMI fait un travail utile d'information et que l'initiative de la Région dans la création d'un fonds d'aide au développement de projets transmédia et web devrait permettre de soutenir des projets créatifs dans ce domaine.

Il est donc attendu un maintien et une montée en puissance du fonds d'aide transmédia de façon à rester au niveau des autres régions qui investissent dans ce domaine : Nord-Pas-de-Calais (Pictanovo), Ile-de-France (Cap Digital) et Rhône-Alpes (Imaginove). Dans ce cadre, certains suggèrent de permettre un cumul du fonds d'aide avec un autre fonds d'aide (documentaire par exemple) et d'intégrer le dispositif du "1 pour 2" du CNC, ce qui suppose d'ouvrir le fonds aux producteurs extrarégionaux.

Le PRIMI a engagé une réflexion prospective dans trois domaines qui marquent en quelque sorte les évolutions attendues de la politique régionale pour le transmédia :

- la création d'une école du transmédia comme une des réponses aux besoins (supposés) à venir de la filière, et à laquelle les acteurs déjà sensibilisés au transmédia sont très favorables. Le projet serait défini et n'attendrait plus qu'une mobilisation des partenaires pour se concrétiser. Il s'orienterait vers une école partenariale avec d'autres structures de formation en région (Supinfocom Arles, CNAM...) et avec l'enseignement supérieur.
- la candidature au dispositif national des Quartiers numériques qui vise à développer des zones franches par filière (les projets seront retenus en janvier 2014) ;
- une démarche inter-régionale du transmédia, avec Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et la région Piémont en Italie. Par exemple pour la future école transmédia.

Accompagner les entreprises de production vers la diffusion multisupport

Parallèlement aux actions en faveur du transmédia, il est proposé que la Région prenne mieux en compte l'évolution de la production vers la diffusion multisupport (TV, DVD, VAD, produits dérivés...) à laquelle les producteurs régionaux ne sont pas ou peu préparés, comme aux Etats-Unis par exemple, par la mise en œuvre d'un dispositif d'aide et d'accompagnement à la formation à la négociation des droits multisupports ou à la "valorisation" multisupport des productions et à la diversification. Il s'agirait, par exemple, "d'amener" un producteur de documentaires à intervenir sur d'autres types de production comme la publicité par exemple.

Mieux adapter l'appareil de formation aux besoins de la filière

Cette proposition, que l'on retrouvera dans le chapitre Emploi/formation, part du constat que l'infrastructure de formation est de qualité en région, mais qu'elle ne serait pas suffisamment en prise avec le monde des entreprises et formerait trop de "créatifs", alors que le tissu économique a besoin de techniciens tel que des "data manager" par exemple, une formation qui n'est pas dispensée dans les structures de formation régionales.

Consolider les missions de veille et d'observation de la Région

Dans un contexte de l'audiovisuel en pleine mutation avec le numérique et la multiplication des écrans, il est largement souhaité que la Région PACA consolide ses missions de veille et d'observation.

1.4. Soutien à la formation et à l'emploi

1.4.1. Situation actuelle du secteur

Des savoir-faire affirmés et un nombre de professionnels en croissance

La plupart des personnes interrogées confirment la présence en région, principalement autour de Marseille, de réelles compétences aussi bien dans les métiers techniques que dans l'actorat.

Un interlocuteur évoque ainsi la présence d'une « quinzaine de très bons régisseurs généraux et d'une poignée de bons directeurs de production », un autre « la reconnaissance plus importante de la qualité des comédiens », tandis que la montée en compétences des équipes de tournage en particulier grâce à leur participation à la réalisation de *Plus Belle la Vie* est régulièrement mentionnée.

Certaines personnes évoquent également l'augmentation du nombre de techniciens vivant et travaillant en région. L'un évoque un « nombre de techniciens multiplié par 10 ou 15 en 20 ans », un autre estime que « depuis 2 ans, le nombre de prestataires et de techniciens inscrits dans les bases RIC et TAF connaît une augmentation sensible ». Ce dernier modère cependant son propos en précisant que de nombreux professionnels sont domiciliés dans deux régions.

La présence de techniciens confirmés en PACA n'est cependant pas récente. Un questionnaire réalisé par l'ARTS en 2005 avait montré qu'environ 50% des 250 répondants avaient plus de 10 ans de métier, ce qui interroge sur le besoin de professionnaliser un secteur disposant déjà d'un certain historique.

Il est également important de souligner que malgré une plus grande reconnaissance de la qualité des comédiens, les rôles occupés par les acteurs locaux dans les productions qui viennent tourner en région restent des rôles secondaires (quand ils en occupent). Il faut par ailleurs souligner que l'audiovisuel et le cinéma sont loin d'être la première activité des acteurs locaux. Selon une étude conduite par La Réplique seulement 15% environ des revenus des 1 500 comédiens de PACA proviendrait de l'audiovisuel et du cinéma, le reste provenant du spectacle vivant.

En termes d'emploi, la situation de PACA apparaît nettement plus positive qu'il y a 10 ans, mais s'est dégradée depuis 2008

Aussi bien les techniciens que les acteurs observent un ralentissement de leur activité depuis 2008 : moins de postes distribués, des durées de tournages plus courtes, des rémunérations en baisse. Une personne mentionne que « depuis trois ans, il n'y a jamais eu autant de tournages au tarif syndical ». Une autre explique que des productions profitent de la situation pour faire « du chantage à l'emploi », ou encore que « des productions payent moins cher les comédiens en région que les comédiens à Paris pour le même travail sous prétexte qu'ils habitent en région ». Enfin, une autre personne explique encore que « de nombreux professionnels intermittents ont changé d'activité, soit par choix, soit contraints (perte du statut) ».

Malgré cette dégradation de la situation, les interlocuteurs gardent néanmoins le sentiment d'une situation plus favorable maintenant qu'il y a 10 ans.

De plus, si la crise économique et le resserrement des budgets de production touchent de plein fouet le secteur en région quelques-uns ont le sentiment d'un certain frémissement dans la reprise d'activité depuis le printemps 2013.

Une profession qui dépend fortement de la télévision

Selon plusieurs personnes, l'emploi en région dépend essentiellement du marché de la télévision et en particulier de celui des séries TV, au détriment des autres formes de production (documentaires, longs métrages...).

Un interlocuteur estime que si les productions audiovisuelles font vivre du monde en région, le fait que les productions actuelles se tournent davantage vers des séries et moins vers des unitaires contribue à créer moins d'emplois.

La situation de l'emploi est cependant différente entre les techniciens et les comédiens. Par exemple, la série *Plus Belle la Vie* est régulièrement citée pour son effet levier auprès des techniciens, nombreux à travailler ou à avoir travaillé sur la série. Le fait de travailler à flux tendu et de devoir produire 22 minutes utiles par jour leur a permis de développer de vraies compétences. En revanche, il y a eu très peu d'emplois pour les comédiens de la région sur la série. Il faut néanmoins préciser que sur les postes techniques, la série ne fonctionne qu'avec des CDD et pas d'emplois permanents.

Pour certaines personnes, la production web pourrait constituer un nouveau ressort pour la filière, mais les modèles économiques ne sont pas stabilisés et l'activité s'inscrirait plutôt dans une démarche low cost, donc pas nécessairement pourvoyeuse d'emplois (du moins dans des proportions importantes).

Un manque d'actions structurantes pour créer une dynamique d'emploi

Malgré l'existence d'associations professionnelles (ARTS, AARSE, La Réplique), la filière apparaît encore relativement fragmentée. Des interlocuteurs évoquent des difficultés à mettre en œuvre une « dynamique collective au sein d'une profession marquée par un individualisme grandissant », en particulier en période de crise.

Conséquence de la crise ou manque d'implication des professionnels, le site internet de l'ARTS ne référence plus qu'une quarantaine de membres, alors qu'elle aurait compté jusqu'à une centaine d'adhérents.

Pour quelques-uns des interlocuteurs, il manque « une vision » accompagnée « d'une action structurante » portées par les Pouvoirs Publics qui permettrait de créer une « dynamique d'emploi » dans le domaine de l'audiovisuel. Certains soulignent néanmoins l'intérêt de la politique régionale en faveur du transmédia, car y voient un secteur d'avenir mais trouvent la politique conduite trop « déconnectée des problématiques de l'emploi ».

Un manque d'informations sur le marché de l'emploi en PACA

Sans que cela ne soit un point central des discussions, quelques interrogations ont été soulevées concernant le bilan de l'emploi régional. Une personne par exemple déplore « l'absence de bilan de l'emploi régional dans les bilans annuels du Conseil régional ». Cette personne a ainsi le sentiment que d'autres régions sont plus soucieuses de la question de l'emploi.

Le manque d'informations disponibles dans le domaine a pour principal effet de conduire les personnes interrogées à faire des suppositions sur l'évolution du marché de l'emploi :

- « Il y a un problème d'emploi et de continuité d'emplois » ;
- « ça a évolué un peu (positivement) mais pas de façon assez importante » ;
- « Ce sont plutôt les seconds couteaux qui sont pris dans la région ».

Une formation continue structurée mais un manque de disponibilité des intéressés

La délégation régionale de l'AFDAS, qui couvre PACA, Languedoc-Roussillon et Corse a été créée il y a 16 ans. Il n'y avait pas de représentation régionale avant. 3 275 entreprises cotisent à l'AFDAS en région PACA dont 75 relèvent du cinéma et 372 de l'audiovisuel.

Les activités « audiovisuel et production cinématographique » d'une part et « exploitation cinéma et distribution de films » d'autre part représentent 20% des entreprises adhérentes et 37% des fonds collectés de l'AFDAS (en moyenne nationale), ce qui donne une idée du poids de ce secteur dans l'ensemble des secteurs couverts par l'AFDAS.

Malgré le poids important de cette industrie, il semble difficile de mobiliser cette population pour des formations. Il y a ainsi beaucoup de sociétés de production, mais peu de salariés permanents, avec un fort nomadisme. Du coup les gens sont moins présents dans les formations parce que moins disponibles. Par ailleurs, il est noté que certaines catégories de personnes estiment ne pas avoir besoin de formation et cherchent seulement le remboursement de leurs frais (déplacement sur un festival par exemple).

L'AFDAS travaille en région avec de nombreux partenaires aussi bien institutionnels (le Conseil régional), éducatifs (formation sur l'écriture mise en place avec la FEMIS) que des entreprises (avec Tambours de Soie sur les besoins des entreprises pour de la diffusion).

Au niveau qualitatif, les retours des personnes formées semblent positifs, malgré le fait de devoir la plupart du temps se déplacer pour assister aux formations (souvent dans la région parisienne).

Un de nos interlocuteurs implanté en région mais travaillant plus largement au niveau national et international fait part de son sentiment selon lequel les salariés du secteur seraient plutôt moins qualifiés qu'ailleurs.

Le développement des activités audiovisuelles et cinématographiques en PACA est également passé par des formations spécifiques à l'audiovisuel et à l'image pour les comédiens de la région (fait en collaboration avec La Réplique et la Région). Cela a permis d'apporter une réponse aux sociétés de production parisiennes qui ne faisaient pas travailler les acteurs de la région en pensant qu'ils n'avaient pas le niveau pour de l'audiovisuel.

Une formation initiale bien repérée

La région PACA dispose de formations initiales déjà bien repérées au niveau régional comme national, notamment grâce à l'existence à Marseille et à Nice de structures de formation actives sur le secteur depuis une trentaine d'années (Cf. en particulier l'ESRA - École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle Cinéma, Son, Film d'Animation à Nice et le SATIS formant des techniciens et le département Arts de l'Université Aix-Marseille ayant une vocation plus artistique).

Les structures de formation régionales semblent entretenir des liens étroits avec le milieu professionnel en région.

D'après les responsables de formation rencontrés, l'engouement pour les filières artistiques en général (et cinéma-audiovisuel en particulier) ne faiblit pas. Il pose cependant la question de l'emploi à la sortie de ces cursus. Au SATIS, 70% des étudiants trouvent un débouché professionnel dans les 6 mois à 2 ans suivant la sortie du master, avec le statut d'intermittent ou de permanent, en région PACA, à Paris ou à l'étranger.

Un professionnel interrogé considère que sont formés trop de créatifs en région et pas assez de techniciens.

De nouveaux projets en cours

L'écosystème du transmédia est en train de se créer, avec un fort soutien politique, autour du fonds d'aide, de la Région, du PRIMI et du projet d'école du transmédia.

Le projet d'école transmédia est considéré comme étant bien défini et devrait prochainement se concrétiser. Il s'oriente vers une école partenariale avec d'autres structures de formation (Sup Infocom Arles, CNAM...) et avec l'enseignement supérieur. Il s'ouvre également aux concepts de Ville intelligente, Quartiers numériques et E-tourisme.

Une cohérence de l'action régionale entre fonds d'aide et montée en compétences des porteurs de projets

Au-delà des aides accordées aux porteurs de projets depuis 10 ans, l'objectif de la Région est de les inciter à se former pour améliorer leurs compétences sur des points bien précis, afin qu'ils se consolident et soient en mesure de porter leurs projets.

Les sociétés de production traditionnelles étant souvent des petites structures avec des difficultés pour se libérer du temps et participer à des formations, il apparaît ainsi important que la Région soit en mesure de mettre en place des incitations à se former ainsi que les actions nécessaires pour accompagner ces structures dans leur développement.

1.4.2. Relations avec la Région

Des collaborations nombreuses en faveur de l'emploi et de la formation

D'une manière générale, l'action de la Région est perçue favorablement. Il est ainsi souligné la « volonté de la Région de monter des actions de formation, de professionnalisation » ou encore « l'envie de la part de la Région que les sociétés de production soient plus des entrepreneurs qui créent de l'emploi ».

Cette volonté manifeste de la Région se traduit par la mise en place de collaborations avec des organismes spécialisés (formation ou associations professionnelles) en fonction des besoins exprimés par la profession ou des volontés de structuration de la collectivité.

La Région se montre ainsi un partenaire actif qui sert de facilitateur pour des actions de formation ou de professionnalisation, ou qui complète les actions conduites par ailleurs par d'autres organismes soit en intervenant sur des champs complémentaires soit en mutualisant des fonds sur certains projets.

Le service de la Culture de la Région collabore par exemple avec l'AFDAS PACA depuis environ 6 ans via des accords tripartites (le fait que ce soit le service Culture est très particulier à la Région. Ce sont plutôt les services emploi ou formation qui sont d'habitude impliqués). Ce travail en étroite collaboration permet de toucher pratiquement 80% des secteurs culturels. Il y a eu une volonté de concentrer les interventions et d'arriver à des logiques de contractualisation avec la branche. Les deux partenaires se fixent des objectifs communs, comme de renforcer les projets d'accompagnement (un déficit de compétences en matière d'ingénierie des projets ayant été constaté).

Des organismes comme l'INA, qui collabore par ailleurs régulièrement avec les services de la Région sur des projets communs grâce à la signature d'un accord-cadre fin 2007 (Cf. par exemple la réalisation de la fresque en ligne « Repères Méditerranéens ») met également en place des actions de formation à destination du public régional de professionnels.

Avec le PRIMMI, la collaboration se traduit par un programme d'actions en commun sur le transmédia : un dispositif de soutien et d'accompagnement technique sur 18 mois qui recouvre l'animation d'ateliers, la mise en œuvre de formations, la prise en charge d'accréditations dans des salons spécialisés, l'accompagnement individuel. Ce fonds d'accompagnement est doté d'un budget de 150 KEUR sur 2 ans.

Citons également la collaboration entre la Région et La Réplique qui a permis à l'association professionnelle de mettre en place des formations spécifiques à l'audiovisuel et à l'image à destination des comédiens avec le soutien de la Région mais aussi de recevoir la liste de tous les projets déposés au fonds d'aide et ainsi de réaliser sur cette base un travail de sourcing en amont sur l'emploi.

1.4.3. Impact de la politique régionale

Une politique de la Région qui a contribué à structurer la filière et à soutenir l'emploi

La mise en place de la politique régionale, que ce soit à travers son fonds d'aide et sa politique d'accueil de tournages qui tous deux contribuent à la venue de tournages nombreux dans la région, ou à travers le rôle joué par les actions de formation, est vue unanimement comme ayant permis de développer l'emploi dans la filière, de faire progresser les compétences et de contribuer à la structuration de la filière.

Cela est vrai aussi bien pour les techniciens et les comédiens que pour les emplois salariés dans les sociétés de production ou les prestataires techniques qui se sont développés depuis 10 ans dans la région.

L'impression qui ressort très largement des entretiens est que l'emploi s'est à la fois développé en nombre (plus de techniciens implantés en région par exemple), en régularité (les techniciens et comédiens de la région travaillant plus régulièrement sur les tournages qui se font dans la région) et en qualité (les techniciens n'étant plus seulement employés sur des postes secondaires mais aussi sur des postes de premier plan). Comme l'exprime une des personnes interrogées, « quand on fait 5 ou 6 tournages par an on est nécessairement plus compétent que quand on n'en fait que 2 ».

C'est notamment le constat fait par des producteurs :

- « Le paysage régional est sans comparaison avant l'intervention de la Région et après. Il y a 15 ou 20 ans, quand un film se tournait ici, il ne prenait pratiquement aucun technicien ici. Maintenant certains téléfilms en prennent 100% ».
- « L'action de la Région a permis une plus grande professionnalisation. Le fichier des professionnels s'est élargi. Les techniciens ont également envie de s'installer dans

la région parce qu'ils savent qu'ils vont pouvoir tourner. La qualité des gens sur place s'est améliorée, il n'y a pas de problèmes à trouver des gens compétents ».

La politique régionale a accompagné le développement plus ancien de la filière

S'il y a unanimité à dire que beaucoup de choses ont été faites en région depuis 10 ans sous l'action de la Région, certains rappellent néanmoins que le développement de la filière est plus ancien et que la filière régionale a connu plusieurs étapes depuis 1994 et le tournage du long métrage *Le Hussard sur le Toit*.

La filière régionale a ainsi pu monter en compétences régulièrement au cours de la décennie précédente grâce au tournage de quelques grandes productions dans la région, dont notamment les *Taxi*.

Néanmoins, si l'amorce de développement de la filière est antérieure à l'action de la Région, cette dernière semble réellement avoir servi de catalyseur à la professionnalisation du secteur en lui donnant les moyens de plus et mieux travailler : « Il y a toujours eu des gens qui vivaient du cinéma ici, mais depuis 10 ans on peut y trouver des compétences qui se sont renforcées, des savoir-faire, des équipes complètes ».

Sans doute en parallèle de Plus Belle la Vie

Il est difficile de démêler les impacts respectifs de la politique régionale d'une part et de l'implantation sur le long terme de la série *Plus Belle la Vie* sur Marseille, mais il est certain que le lancement quasi concomitant de la politique régionale et de la série TV à succès a permis de renforcer l'efficacité du cadre mis en place par la Région.

Comme mentionné précédemment, de nombreux interlocuteurs ont souligné au cours des entretiens le rôle également important de *Plus Belle la Vie* qui « a permis de structurer les techniciens et de stabiliser les ressources humaines sur le territoire ». Une autre personne rappelle que « la production fait travailler environ 200 techniciens par an ».

Des difficultés à sensibiliser les entreprises aux besoins de formation, mais qui ne sont propres ni à la région ni au secteur

En lien étroit avec l'AFDAS, la Région se montre sensible à la question de l'accès à la formation. Aussi, les premiers projets de l'AFDAS avec la Région ont-ils concerné la prise en charge des surcoûts liés à la délocalisation des formations (concentrées à Paris). Mais même en faisant venir les formations dans la région, les entreprises régionales ne semblent pas davantage mobilisées pour y participer, d'où un travail nécessaire de sensibilisation auprès des entreprises pour les inciter à envoyer leurs salariés en formation.

Ainsi, selon les données de l'AFDAS, sur 1211 intermittents formés en PACA en 2011, il n'y avait que 70 techniciens relevant de l'audiovisuel. Sur 398 entreprises qui ont sollicité l'AFDAS, 108 étaient de l'audiovisuel.

Sur une action commune montée avec l'AFDAS, la Commission du Film et le PRIMI concernant les techniciens de l'audiovisuel, 4000 mails d'invitation ont été envoyés, qui se sont traduits en 48 inscrits et 25 présents. Ce n'est cependant pas spécifique ni à PACA ni au secteur.

Des impacts peu visibles sur le secteur de la formation initiale

Les personnes interrogées n'ont pas relevé d'impacts spécifiques de la politique régionale sur le secteur de la formation initiale en matière d'audiovisuel.

Ceux qui ont abordé la question de la formation initiale ont plutôt vu la question sous l'angle inverse « quelle est la contribution de la formation initiale au développement de la filière régionale ? ». Mais les avis sur ce point apparaissent extrêmement isolés et peu comparables, car ne portant pas sur les mêmes formations.

1.4.4. Attentes et besoins exprimés

Pérenniser l'emploi en région en contribuant à renforcer les structures

Pour de nombreuses personnes interrogées, la consolidation de l'emploi doit être une préoccupation majeure de la Région. Elles attendent donc de la collectivité territoriale qu'elle crée les conditions qui permettront de pérenniser les structures de production et par conséquent l'emploi en région.

Cela passe notamment par le fait de :

- Favoriser l'installation en région de gros studios ;
- Mettre en place des aides au développement ou à l'installation des sociétés ;
- Investir sur des projets structurants orientés vers la création d'emplois et le développement économique ;
- Poursuivre/développer l'accompagnement des sociétés de production afin de les faire progresser en matière d'ingénierie de projets.

Mais cela passe également par le fait d'avoir une politique installée dans la durée.

Renforcer l'offre de formation initiale et continue

Si l'offre de formation actuelle n'est pas véritablement remise en cause par les personnes interrogées, plusieurs d'entre elles formulent néanmoins le souhait soit de renforcer l'offre de formation, soit de la développer vers des secteurs nouveaux et jugés porteurs (typiquement le transmédia). L'objectif demeure toujours soit de professionnaliser les intervenants régionaux soit de mieux adapter les structures et les hommes à la mutation en cours et à venir du secteur afin de maintenir et même développer l'emploi grâce à des compétences préparées à ces évolutions.

Certains estiment ainsi que les structures de formation continue, notamment à destination des intermittents, ne sont que trop peu développées en région et mériteraient d'être mieux adaptées aux besoins de ces professionnels.

D'autres estiment que la formation initiale n'est « pas assez en contact avec les entreprises » et qu'elle forme « trop de "créatifs" alors qu'on a besoin de techniciens tel que des "data manager" par exemple ».

Quelques-uns évoquent même des besoins en formation très spécifiques tels que :

- une formation « à la négociation des droits multi support ou à la "valorisation" multi support des productions et à la diversification » ;
- une formation sur les coproductions méditerranéennes (avec la Corse) ;
- un "contrat doctoral" sur les thèses "art et création" (bourse doctorale) ;
- sans compter les personnes en faveur de la création d'une école du transmédia qui répondrait aux « besoins qui sont et vont être ceux de la filière locale ».

Une personne formule même un intérêt profond pour la création d'une école comparable à la Femis à Marseille.

Parmi les autres suggestions concernant la formation, mentionnons également celles-ci :

- Mieux flécher l'aide à la formation dans cette filière, au niveau du Service économie de la Région afin que la formation soit davantage vue sous l'angle de l'emploi au sein d'une politique d'ensemble ;
- Mieux prendre en compte la dimension de l'innovation dans la formation de la filière.

Améliorer le suivi de l'emploi en région et donner plus de visibilité aux techniciens et comédiens de la région

Afin de répondre aux inquiétudes des acteurs de la filière, deux pistes se font jour :

- Systématiser la connaissance de l'emploi régional et de ses évolutions à travers la réalisation d'un bilan annuel sur le sujet ;

- Renforcer la visibilité des comédiens et techniciens régionaux au plan national en éditant un guide des techniciens et un guide des comédiens de la région, comme le fait le CRRAV. Ce travail peut donner lieu à l'édition d'un guide papier, même s'il devient vite obsolète, et/ou d'un guide en ligne.

Au-delà de la promotion des compétences régionales, il est également suggéré d'automatiser la transmission des dossiers de demande d'aides à l'administration du collectif La Réplique pour pouvoir repérer rapidement les emplois possibles.

1.4.5. Evolution attendue / perspectives

Logiquement étroitement corrélées à celles relevées dans la partie « Tissu économique », les évolutions attendues dans le domaine de l'emploi et de la formation sont relativement similaires. De la même façon, les acteurs expriment le besoin de poursuivre l'accent mis sur le développement économique et l'emploi, faisant le plus souvent passer cette dimension avant les préoccupations plus culturelles ou artistiques.

Mettre davantage l'économique et l'emploi au centre de la politique régionale

Dans un secteur qui reste économiquement fragile et dans une période de crise, il apparaît assez naturel que les préoccupations des personnes interrogées concernent majoritairement la question de l'emploi, de son maintien et de son développement.

Si la plupart des personnes interrogées ressentent une volonté de la part de la Région de favoriser l'emploi, une majorité souhaite que l'accent soit plus clairement mis sur une politique ouvertement destinée à pérenniser les structures et conforter l'emploi régional via une plus grande prise en compte des critères économiques dans la politique régionale.

Il conviendrait en particulier de soutenir en priorité des projets solides économiquement et créateurs d'emplois.

Poursuivre l'effort en faveur du transmédia

Pour une partie des professionnels, l'émergence du transmédia est porteuse de développement économique et donc d'emplois, malgré un modèle économique encore incertain. Il est ainsi attendu que le travail de sensibilisation et d'accompagnement effectué par le PRIMI et que la création d'un fonds d'aide au développement de projets transmédia et web par la Région permettent de soutenir l'émergence de projets créatifs dans ce domaine.

Il paraît donc important de ne pas arrêter cet effort à mi-parcours afin de ne pas se laisser distancer par les régions qui sont également allées dans la voie du transmédia et de garder une longueur d'avance par rapport à l'ensemble des régions qui ne se sont pas encore positionnées sur ces sujets, pour espérer bénéficier des retombées ultérieures en termes de structuration de la filière et d'emplois.

Cela passe par une montée en puissance souhaitée du fonds d'aide au transmédia, voire par la possibilité de permettre un cumul du fonds d'aide avec un autre fonds d'aide (documentaire par exemple) et d'intégrer le dispositif du "1 pour 2" du CNC, (ce qui suppose d'ouvrir le fonds aux producteurs extrarégionaux).

Le rôle du PRIMI pourrait également évoluer pour que ses missions soient davantage tournées vers la création d'emplois et le développement économique.

Mieux adapter l'appareil de formation aux besoins de la filière

Dans un secteur qui s'est à la fois professionnalisé au niveau régional et qui est en train de muter au niveau international, il est évidemment important de se poser la question de l'offre de formation disponible pour à la fois :

- permettre aux acteurs de la branche de s'adapter aux évolutions en cours afin de maintenir leur niveau d'employabilité sur le marché ;
- faciliter l'insertion professionnelle des futurs étudiants en leur proposant une formation adaptée aux futurs débouchés.

Il conviendrait ainsi d'engager une réflexion (qui pourrait dépasser le strict cadre régional) pour faire émerger un consensus sur les besoins à la fois techniques et artistiques de la filière audiovisuelle et cinématographique prise dans un sens très large (incluant notamment le jeu vidéo et le web) dans les prochaines années. Les conclusions de ces travaux permettraient de mieux dégager les futures priorités afin de réorienter certaines formations existantes (si besoin est) ou de créer des nouveaux cursus.

Dans un contexte de rationalisation des dépenses, engager une démarche inter-régionale – comme il l'est envisagé par le PRIM1 sur la future école du transmédia qui pourrait également associer Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et la région Piémont en Italie – permettrait de mutualiser les moyens et de renforcer l'action publique.

Consolider les missions de veille et d'observation de la Région en matière d'emploi

Les missions de veille et d'observation de la Région évoquées dans le chapitre consacré au tissu économique devraient de plus être élargies à la thématique de l'emploi dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma avec un double objectif :

- mieux connaître le nombre des intervenants du secteur, leurs qualifications, leur implantation géographique, etc. afin de disposer d'éléments fiables d'appréciation de l'évolution de l'emploi en région ;
- mieux valoriser cette connaissance à travers l'édition d'un guide des comédiens et des techniciens de la région (avec une édition papier et/ou électronique).

1.5. Le soutien au rayonnement et à la diversité culturelle

1.5.1. Situation actuelle du secteur

Le rayonnement et la diversité culturelle peuvent s'apprécier à travers plusieurs indicateurs, en particulier :

- **L'audience des œuvres tournées en région PACA**, pour peu qu'elles contribuent à faire connaître la région. Cette dimension n'a quasiment pas été abordée lors de nos entretiens (il aurait fallu interviewer des professionnels hors région), excepté par France 3 Marseille qui évoque les documentaires (co)produits en région par la chaîne et rediffusés sur l'antenne nationale et/ou sur d'autres antennes régionales (voir chapitre sur le soutien au tissu économique) ;
- **Le parc de salles de cinéma, et en particulier le réseau des établissements Art & Essai et les circuits itinérants**. Les premiers diffusent une grande diversité de films, notamment des films d'auteurs, et peuvent valoriser des œuvres tournées en région (cf. *De rouille et d'os*)
- **Les festivals**, autre outil de diffusion cinématographique qui contribue également à accroître la diversité des œuvres exposées en région.

Une région sous-équipée en établissements Art & Essai, en particulier à Marseille, avec une répartition déséquilibrée sur le territoire

Un grand nombre de nos interlocuteurs constatent un déficit en salles de cinéma classées Art & Essai, notamment en salles bénéficiant du label *Recherche & découverte*, le plus exigeant au plan culturel. Dans ce contexte, les professionnels de la région de Marseille, comme le CNC, soulignent le sous-équipement notoire de la ville de Marseille dans ce domaine, une partie du public cinéophile se rendant dans les cinémas Art & Essai d'Aix-en-Provence (Renoir, Mazarin, Institut de l'Image). Cette problématique est devenue plus aiguë depuis le "déclassement" des Variétés et du César par le CNC, l'Alhambra devenant le seul cinéma classé Art & Essai de Marseille.

Ce sous-équipement se double d'une répartition peu homogène du parc de salles Art & Essai sur le territoire. Cinémas du Sud qui, avec le soutien de la Région, anime un réseau de 30 salles Art & Essai, constate la concentration "historique" de ce type de cinémas dans les Bouches-du-Rhône, et plus précisément dans les communes autour de l'étang de Berre où les cinémas de proximité, soutenus par les collectivités locales, développent une programmation diversifiée avec une large place aux films recommandés.

Jusqu'à une période récente, ce déficit était également présent à Nice, mais depuis que le Conseil Général a repris le cinéma Mercury pour l'exploiter en régie (un cas inédit en France), la diffusion des cinématographies fragiles et la diversité sont mieux assurées dans cette partie de la région PACA.

Autre singularité de la région dans le domaine de l'exploitation cinématographique, la présence d'un établissement entièrement consacré aux films de patrimoine et du répertoire qui ne soit pas une cinémathèque comme à Toulouse, Lyon ou Paris. La salle Armand Lunel de l'Institut de l'Image à Aix-en-Provence diffuse en effet une programmation de films de répertoire sous la forme de rétrospectives et cycles thématiques en complémentarité avec la programmation des salles commerciales d'Aix-en-Provence.

Un réseau dense de circuits itinérants complémentaire des salles fixes, qui diffusent des films "en profondeur" dans les territoires ruraux et de montagne

En complément des salles fixes, un réseau relativement dense de circuits itinérants s'est développé en milieu rural (on en recense plusieurs dans chaque département de la région). Ils jouent un rôle essentiel en matière d'aménagement culturel du territoire et de diffusion cinématographique dans les territoires ruraux et de montagne, au plus près des populations enclavées ou éloignées des grands centres urbains.

Exploités en général par des associations avec l'appui de nombreux bénévoles (excepté le réseau du Conseil Général des Alpes Maritimes), ils ont connu d'importantes difficultés liées à l'impossibilité de se numériser en même temps que le parc de salles fixes, à la fois pour

des raisons techniques (absence de projecteur adapté à la pratique itinérante, en salle et en plein air) et pour des raisons financières (faiblesse de leur capacité d'autofinancement). L'arrivée sur le marché fin 2012 de projecteurs numériques compacts, l'ouverture du dispositif de financement du CNC et d'un dispositif régional d'aide au financement leur a permis de s'équiper, mais de nombreux films disponibles uniquement en DCP n'ont pu être diffusés dans ces circuits ces deux dernières années.

Leur faiblesse reste leur faible poids économique dans la filière, un modèle économique très fragile, qui ne fonctionne qu'avec le recours au bénévolat, et les difficultés d'accès aux films, notamment les films récents, dans un contexte où ils ont été les derniers de la "chaîne" à être numérisés.

La Région PACA, une terre de festivals dominée par l'emblématique festival de Cannes

Le nombre important de festivals cinématographiques de toute nature, d'importance variée et aux succès contrastés révèle une appétence particulière de la population régionale pour ce type d'événements. Bien qu'ils soient "écrasés" par la notoriété du festival de Cannes, ces festivals jouent un rôle particulier en termes de diffusion de films d'auteurs et d'animation culturelle dans de nombreux territoires et compensent en quelque sorte le déficit en salles Art & Essai observé dans certaines parties de la région.

Quelques festivals offrent également une "fenêtre" aux productions régionales, comme le FID qui, bien qu'il n'ait pas ouvert une catégorie "production régionale" au sein de sa programmation, reste très attentif à ce que des œuvres produites en région soient exposées, à condition qu'elles soient de qualité.

1.5.2. Relations avec la Région

L'action de la Région PACA est très bien perçue par les professionnels de l'exploitation et de la diffusion qui considèrent qu'elle a bien répondu aux besoins de financements pour la numérisation aux côtés du CNC, mais que le soutien aux structures qui interviennent dans ce champ devrait être amplifié.

Cependant, l'un de nos interlocuteurs rappelle que la politique régionale ne se résume pas à un dispositif d'aide, lequel doit éviter la tentation du "saupoudrage", et que "c'est aussi une équipe et une qualité d'écoute et de conseil".

1.5.3. Impact de la politique régionale

Plusieurs des professionnels interviewés considèrent qu'il est difficile de mesurer l'impact de la politique régionale sur la diffusion cinématographique en région. Néanmoins, les témoignages recueillis permettent de tirer quelques grandes lignes sur les effets de mesures d'aides qui, comme le montre l'aide à la numérisation des salles, sont loin d'être négligeables.

Un soutien aux festivals souvent indispensable à leur pérennisation

De nombreux festivals bénéficient d'un soutien de la Région qui, par cette aide, contribue à une meilleure diffusion cinématographique, en particulier pour les œuvres produites et aidées par celle-ci. Pour certains festivals comme le FID, la Région est même le premier contributeur financier, souvent depuis l'origine, et le soutien peut prendre plusieurs formes. Pour le FID, par exemple, l'engagement de la Région se traduit par une subvention de fonctionnement, par la mise à disposition de la Maison de la Région lors du FID Lab (espace de travail autour de 10 projets de films sélectionnés en réponse à un appel international, pour offrir aux réalisateurs l'opportunité de rencontres avec des producteurs, fonds de soutien, diffuseurs, distributeurs), par l'organisation d'une séance spéciale avec un film soutenu par le fonds d'aide régional, et par la remise d'un prix spécial, le prix "Premier", doté par la Région.

Ainsi, grâce notamment au soutien de la Région, le FID est devenu un festival incontournable au plan national. Sa fréquentation connaît une légère augmentation et son rayonnement international ne cesse de croître.

Une exposition assez faible des productions aidées en région

Les professionnels rencontrés ont le sentiment que les productions aidées par la Région ont du mal à être diffusées dans les salles et les festivals en région. Certes, les salles Art & Essai n'ont pas vocation à diffuser toutes les œuvres soutenues par la Région, mais elles sont peu nombreuses semble-t-il à faire l'effort d'une telle exposition. Cette situation est sans doute à rapprocher du déficit en salles Art & Essai mais, alors que la quasi-totalité des salles de la région sont numérisées (et pour une grande part avec le soutien de la Région), il pourrait être utile de s'interroger sur les opportunités ouvertes par la projection numérique pour la diffusion, en avant-séances, de programmes courts (fictions, documentaires) produits en région.

Nos interlocuteurs reconnaissent par ailleurs que la Région diffuse chaque année la liste des films aidés dans laquelle Cinémas du Sud repère ceux qui feront l'objet d'une promotion auprès des établissements de son réseau pour une diffusion en salle.

Une politique d'accompagnement des salles de cinéma et des circuits itinérants vers le numérique

De 2011 à 2013, la Région a reçu 99 demandes d'aide à la numérisation. 64 dossiers (les deux tiers), dont 11 circuits itinérants ont été soutenus pour un montant total de 1,11 million EUR (soit une moyenne de 17 000 EUR d'aide par établissement), en complément du dispositif Cinénum du CNC et, le cas échéant, du Département concerné.

Ces aides ont été bien réparties sur le territoire avec de nombreux soutiens pour les établissements cinématographiques en zone rurale et de montagne : 15 établissements aidés dans le Var (23% des aides), 12 dans les Hautes-Alpes (19%), 15 dans les Bouches-du-Rhône (23%), 10 dans les Alpes-Maritimes (15%), 6 dans le Vaucluse (10%) et 5 dans les Alpes de Hautes-Provence (7%).

Conformément aux critères fixés, ce sont essentiellement des salles mono-écran associatives ou communales et qui diffusent peu de films en sorties nationales (et bénéficient donc de peu de contributions numériques de la part des distributeurs) qui ont été soutenues.

Par ailleurs, les circuits itinérants sont soutenus par la Région PACA en fonctionnement, au titre de leur rôle dans l'aménagement culturel du territoire. La Strada bénéficie ainsi d'une aide de 10 KEUR par an depuis 4 ans.

1.5.4. Attentes et besoins exprimés

Après l'aide à l'équipement numérique, soutenir une formation des exploitants aux nouveaux usages du numérique en salle

Le passage à la projection numérique a modifié le métier d'exploitant en lui permettant, par exemple, de concevoir de façon plus souple une programmation plus diversifiée, plus à l'écoute de la demande des publics. Elle autorise également la projection de programmes audiovisuels alternatifs et conduit même à repenser la "sortie" cinéma. Pour tirer au mieux partie de cet équipement, il est proposé de mettre en place une formation aux usages du numérique en salle, formation que certains suggèrent en commun avec les régions Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

Développer les mesures de soutien à la diffusion cinématographique : réseau(x) associatif(s), festivals, animations événementielles

Les associations qui œuvrent dans le champ de la diffusion cinématographique et audiovisuelle observent que les contraintes budgétaires des collectivités locales et de la Région leur permettent tout juste de maintenir leur activité sans pouvoir développer de nouvelles actions. Elles souhaiteraient que la Région soutienne davantage les initiatives de collaboration entre les établissements Art & Essai et les réseaux associatifs lorsqu'ils permettent un vrai travail sur la diversité cinématographique.

Mettre en place et animer un groupe de travail sur le renouvellement du matériel de projection numérique

Le dispositif financier de la loi du 30 septembre 2010 destiné à favoriser le passage à la projection numérique reposait principalement sur le versement par les distributeurs d'une "contribution numérique" aux exploitants à la première diffusion d'un de leurs films au cours des 2 premières semaines après sa sortie nationale et lors des 2 semaines suivantes en cas d'élargissement du plan initial de sortie. Le financement par les contributions numériques cesse lorsque le coût du projecteur est entièrement amorti. Plus un établissement diffuse des films en sortie nationale ou seconde semaine, plus son équipement numérique par les contributions numériques des distributeurs sera financé rapidement. Ainsi, un grand nombre de cinéma de proximité devraient avoir terminé de financer leur équipement d'ici 2 à 3 ans.

Parallèlement, l'équipement de projection numérique présente une durée de vie plus courte que ne l'était celle du projecteur argentique. L'amortissement comptable d'un projecteur numérique est ainsi de 7 ans maximum.

Pour les exploitants de salles, ces deux éléments posent très directement la question du financement du renouvellement de l'équipement numérique, les contributions numériques ne servant qu'à financer l'équipement initial. Ils proposent que soit d'ores et déjà lancée une réflexion collective, sous l'égide de la Région, et en lien avec le CNC, sur les modalités financières du renouvellement d'un équipement particulièrement coûteux (environ 60 000 à 70 000 EUR par cabine actuellement).

1.5.5. Evolution attendue / perspectives

Accompagner une réflexion sur la salle cinéma de demain

Cinémas du Sud tente d'animer une réflexion autour de la réinvention de la salle de cinéma à l'ère du numérique, autour d'un nouveau modèle économique à construire. Pour mener à bien cette réflexion, l'association cherche à impliquer la partie amont de la filière (création, production, réalisation) et entend profiter du PRIMI, auquel elle adhère, pour nourrir cette réflexion par le transmédia, consciente que, par exemple, le jeu vidéo a peut-être quelque chose à voir avec la salle de cinéma de demain.

Etudier la création d'une cinémathèque régionale pour valoriser la mémoire audiovisuelle de la région

Dans le domaine patrimonial, il existe plusieurs initiatives en région, mais qui ne sont pas structurées, et l'absence de cinémathèque régionale en PACA est soulignée par plusieurs professionnels. Ceux-ci considèrent qu'il manque un outil susceptible de conserver et de valoriser la mémoire audiovisuelle de la région auprès du public. La Région serait légitime pour impulser une cohérence régionale dans ce domaine.

Encourager les initiatives alternatives et soutenir les prises de risque dans la diffusion et la distribution

Des structures interviewées observent une certaine tentation des politiques publiques à vouloir valoriser des "temps spectaculaires", comme un festival, et d'en attendre une rentabilisation immédiate. Or, selon elles, une telle orientation conduit à une sorte "d'alignement" des événements entre eux et ne renforce pas la diversité. Elles soulignent que d'autres politiques publiques au contraire ont choisi de se différencier par des initiatives alternatives et risquées économiquement, et ont montré que les résultats pouvaient être au rendez-vous (cf. le film *Tabou*, coproduit par Shellac et qui a réalisé 200 000 entrées en salles).

1.6. Le soutien à l'éducation à l'image

1.6.1. Situation actuelle du secteur

Un domaine piloté par le Pôle régional d'éducation à l'image, dans une région très active dans ce domaine

L'éducation à l'image en et hors temps scolaire est un domaine investi par de nombreux acteurs institutionnels : les communes et intercommunalités (qui ont compétence sur les écoles), les Départements (collèges), les Régions (lycées et CFA), l'Etat à travers le CNC, l'Education Nationale, Jeunesse et sport et les DRAC, les associations culturelles et d'éducation populaires, etc.

Afin de dynamiser les différents dispositifs et leur donner plus de cohérence sur le terrain, le CNC, dans sa politique de déconcentration, a confié en 1999 aux DRAC, en partenariat avec les Régions, la mise en place de pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel. Généralement appuyés sur des structures culturelles, les pôles ont pour missions principales :

- d'animer le réseau des partenaires éducatifs, culturels et artistiques, à l'échelle régionale,
- d'être un centre de ressources et de documentation régional,
- de coordonner et développer la formation des professionnels, des médiateurs culturels, des animateurs de quartiers, des formateurs...

Situation unique en France, la structuration du Pôle PACA a été voulu "partagée" géographiquement et thématiquement entre 3 organismes lors de sa mise en place dans le cadre de la Convention CNC/DRAC/Région PACA, même si aujourd'hui les frontières semblent plus floues :

- **L'Alhambra à Marseille** : le centre culturel des quartiers nord développe une activité de cinéma de proximité. Il est financé en grande partie par la Ville de Marseille et ses missions "pôle" couvrent Marseille et le littoral des Bouches-du-Rhône à Hyères. A ce titre, il accompagne et coordonne des projets, développe des formations à la fois sur approches classiques que des problématiques induites par les nouvelles images, le numérique ou le transmédia, conçoit et met des ressources pédagogiques et artistiques à disposition des acteurs de l'éducation à l'image. Il est par ailleurs structure coordinatrice du dispositif *Ecole et cinéma* pour le département des Bouches-du-Rhône ;
- **L'Institut de l'Image à Aix-en-Provence**, installé au sein de l'ancienne Manufacture d'allumettes (devenue la Cité du Livre) où il met en œuvre une activité d'animation et d'éducation artistique autour des films de patrimoine (avec l'exploitation de la salle Armand Lunel). Ses missions "pôle" couvrent Aix-en-Provence et les départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Il s'occupe plus particulièrement du centre de ressources en ligne pour les acteurs de l'éducation à l'image en région (actualités, ressources pédagogiques, liste de diffusion, messagerie...) et de l'animation du réseau des acteurs de l'éducation à l'image (organisation de réunions thématiques "les rendez-vous du pôle", organisation d'une rencontre régionale annuelle). En outre, l'Institut de l'image coordonne au plan régional le dispositif national *Passeurs d'images* (voir ci-après) ;
- **L'ECLAT à la Villa Arson à Nice** ("Lieu d'Expériences pour le Cinéma, les Lettres, Arts et Technologies") : ses missions "pôle" couvrent Nice, les Alpes-Maritimes et une partie du Var. Son implantation au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art (Villa Arson), lui confère une vocation tournée vers la dimension artistique et l'innovation technologique, à travers des formations et des ressources pédagogiques en lien avec les activités de l'ENSA, le Centre national d'art contemporain et la médiathèque d'art contemporain présents à la Villa Arson. L'ECLAT est également coordinateur du dispositif *Ecole et cinéma* pour les départements des Alpes-Maritimes et du Var.

Les deux dispositifs nationaux à vocation régionale, à destination des lycéens et des jeunes des quartiers sensibles, sont relayés en PACA

Lycéens et apprentis au cinéma, coordonné depuis 1999 par l'association Cinémas du Sud installée à Marseille (qui coordonne également *Collège au cinéma* dans les Bouches-du-Rhône) concerne aujourd'hui 150 établissements sur les 240 présents sur le territoire (voir plus loin).

On notera que la structure coordinatrice s'efforce de valoriser les films produits ou initiés dans la région dans le catalogue des films proposés pour le dispositif (l'année dernière, *La Princesse de Clèves*).

Passeurs d'images, coordonné par l'Institut de l'image à Aix-en-Provence, le dispositif a concerné 17 villes en 2012 (voir rapport Phases 1 & 2)

Un poids croissant des festivals dans l'éducation à l'image

Si les festivals qui ouvrent leur programmation aux scolaires se réjouissent d'une fréquentation en augmentation, certains professionnels ne manquent pas de faire remarquer qu'il ne s'agit pas toujours de véritables actions d'éducation artistique au cinéma, comme, par exemple, au FID, qui n'a pas de séances scolaires mais travaille en collaboration avec Cinémas du Sud dans ses actions en direction des lycéens, ou à Cannes également en lien avec Cinémas du Sud), mais de simples séances de cinéma sans "accompagnement" du public scolaire. Il n'en demeure pas moins que ces séances constituent une incitation à l'expérience cinématographique en salle pour le public de demain.

L'initiative des "classes images" de la Ville de Nice, en lien avec la cinémathèque de Nice

La Ville de Nice ne relaie pas le dispositif de cinéma scolaire *Ecole et cinéma*, mais a mis en œuvre une action spécifique dans le cadre d'un partenariat avec le Rectorat d'académie de Nice : des "classes image" et des séances de projection et des ateliers audiovisuels (sur le film d'animation par exemple) se déroulent à la Cinémathèque de Nice et sont entièrement prises en charge par la Ville.

La Cinémathèque de Nice assure des missions de conservation, diffusion et formation (notamment avec les scolaires). Dotée d'une salle de projection, elle compte près de 9 000 adhérents et réalise 59 000 entrées annuelles.

1.6.2. Relations avec la Région

Dans ce domaine également, les relations avec la Région sont jugées positivement par les représentants de l'éducation à l'image qui voient dans la collectivité territoriale un acteur présent dans la réflexion sur le sujet et investi dans le secteur à travers par exemple une présence systématique et active aux réunions des comités de pilotage du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma*.

La cohérence de la politique régionale est également soulignée avec notamment l'accueil des lycéens par les festivals régionaux financés par la Région.

1.6.3. Impact de la politique régionale

Un pôle régional qui fonctionne, mais qui manque de lisibilité et dont le financement des actions de formation est jugé insuffisant

De l'avis des quelques professionnels de la filière interrogés sur le sujet, la Région est bien impliquée dans le pôle régional qui fonctionne, mais les missions manquent de clarté. En effet, ces professionnels s'interrogent sur l'efficacité d'une organisation du pôle autour de 3 structures très différentes, une situation inédite en France qui compte 13 pôles régionaux. Ils ne cernent pas bien les missions de chacune d'entre elles, et ont, pour certains, le sentiment d'une situation davantage issue d'un compromis "géopolitique" que d'une réflexion pragmatique.

Par ailleurs, comme les 12 autres pôles régionaux existants, celui de PACA dépend totalement des subventions de la DRAC et surtout de la Région, principal financeur. Certains professionnels du domaine s'interrogent sur la façon dont le pôle peut poursuivre ses missions dans un contexte budgétaire de plus en plus contraignant. Par exemple, l'Institut de l'image qui perçoit 73 KEUR de subvention (60 KEUR de la part de la Région et 13 KEUR de la DRAC) ne dispose pas des moyens financiers lui permettant de se déplacer en région comme ses missions le supposeraient, alors que cette connaissance "terrain" des acteurs de l'éducation à l'image est une de ses forces selon lui, dans un contexte régional où ce domaine est très "vivant" sur tout le territoire, comme en atteste le succès des rencontres régionales qui réunit chaque année 100 à 150 "professionnels" de l'éducation à l'image. Pour beaucoup, le pôle apparaît "sous financé" par l'Etat et la Région au regard des enjeux de l'éducation à l'image, en particulier en matière de formation des professeurs et des formateurs dans les associations.

Lycéens et apprentis au cinéma, un dispositif qui concerne plus de 60% des établissements mais qui peine à se développer par manque de moyens

Initié par la Région, avec le soutien de l'Etat, et suivi par un comité de pilotage associant la DRAC, l'Education Nationale et la Région, le dispositif bénéficie d'un vrai soutien politique. Un représentant de la Région participe à chaque réunion et à la réflexion commune sur la gestion et les pistes d'amélioration.

En 15 ans, le nombre d'établissements partenaires a été multiplié par 5, passant de 33 à 150 lycées et CFA (une quinzaine), soit 63% des 240 établissements présents sur le territoire, ce qui représente 19 000 lycéens et apprentis, un chiffre assez stable ces dernières années.

Le dispositif permet d'aller voir 3 films par an (1 par trimestre) dans le cadre d'un projet pédagogique, avec le partenariat d'un établissement cinématographique qui accueille les classes. Ces séances s'accompagnent, pour certaines, d'une intervention en classe par un professionnel. Sur les 700 classes concernées par le dispositif, 200 ont bénéficié d'une intervention de 1h30 en moyenne.

La concentration des établissements dans les Bouches du Rhône fait qu'une majorité des établissements impliqués provient de ce département, mais la Région et la structure coordinatrice ont la volonté de toucher des établissements hors zones urbaines, voire même dans les villes sans salle de cinéma, en mettant en place des moyens de transport adaptés, ce qui pose la question de leur prise en charge.

Depuis 2 ou 3 ans, la structure coordinatrice constate qu'ils ne peuvent développer davantage le nombre des établissements partenaires sans la mobilisation de moyens humains et financiers supplémentaires.

Passeurs d'images, un dispositif limité par des contraintes budgétaires fortes

Comme dans la plupart des régions où le dispositif fonctionne, et à l'instar du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma*, la structure coordinatrice rencontre des difficultés à maintenir ses missions de coordination et à développer des actions nouvelles, par manque de moyens financiers suffisants.

Favoriser l'accueil des lycéens dans les festivals : une action de la Région complémentaire du dispositif de cinéma scolaire

Dans le cadre de l'aide aux festivals de la région PACA, ceux-ci s'engagent à accueillir des séances scolaires pour les lycéens du territoire concerné. Ainsi, en permettant à près de 500 lycéens chaque année d'aller au festival de Cannes, la Région contribue à les sensibiliser à une autre rencontre avec les films et à "valoriser" socialement leur pratique cinématographique.

1.6.4. Attentes et besoins exprimés

Doter les structures coordinatrices des dispositifs *Lycéens et apprentis au cinéma* et *Passeurs d'images* de moyens financiers à la hauteur de leurs missions

Comme noté plus haut, dans les conditions budgétaires actuelles, Cinémas du Sud considère qu'il ne lui est pas possible de développer le nombre de lycées et CFA partenaires en proposant le même suivi à tous les établissements, alors qu'une demande existe de la part des enseignants, notamment en matière de formation. Or, ces actions de formation sont indispensables au maintien de la qualité et de l'efficacité de l'intervention des enseignants. La stagnation des budgets conduit ainsi à revoir certains modes de fonctionnement pour dégager des économies, comme l'arrêt de la publication de certains documents papier par exemple.

L'Institut de l'Image ne dit pas le contraire lorsqu'il regrette que ses moyens financiers ne lui permettent pas de conduire des actions autres que la coordination "technique" du dispositif *Passeur d'images*.

Mettre en place les moyens d'impliquer des auteurs et réalisateurs de la région dans les dispositifs d'éducation à l'image

Les quelques rares interventions de réalisateurs de courts-métrages dans le cadre de *Lycéens et apprentis au cinéma* ont été très appréciées par les élèves. Les structures coordinatrices aimeraient pouvoir associer plus régulièrement des professionnels de la filière régionale, auteurs, réalisateurs, producteurs, ce qui supposerait de trouver des moyens financiers pour compenser le temps consacré par ces personnes à des interventions en milieu scolaire.

Inciter les productions à accueillir des classes sur des tournages pour sensibiliser les jeunes à la production des films et aux métiers du cinéma

Des tentatives de faire venir des élèves sur des tournages auraient déjà eu lieu, mais il semble qu'elles aient été relativement compliquées à organiser. Naturellement, on peut concevoir que la présence d'une classe de lycéens sur un tournage où le temps est compté ne soit pas nécessairement bien accueillie. Toutefois, des modalités de visites de sites de tournages pourraient néanmoins être discutées avec les productions aidées, en mettant en avant l'intérêt pédagogique et culturel pour un public qui a déserté les salles de cinéma au profit, notamment, des jeux vidéo et du visionnement des films par piratage, et que les professionnels de la distribution et de l'exploitation veulent reconquérir.

1.6.5. Evolution attendue / perspectives

Dans l'idéal, l'objectif serait, pour les acteurs de l'éducation à l'image, de toucher davantage de publics cibles, de personnes "éloignées" des pratiques cinématographiques et d'établissements scolaires, et d'aller plus loin dans les actions menées.

Consolider les dispositifs existants et développer la culture cinéphilique des enseignants

Comme l'ensemble de la filière, le secteur de l'éducation à l'image connaît des mutations qui questionnent ses missions : face à la complexification du champ et des approches de celui-ci, certains professionnels suggèrent de revenir à une démarche pragmatique, "simple" : consolider les dispositifs existants, développer une culture cinéphilique auprès des enseignants (qui l'auraient perdue), revenir à la dimension artistique du cinéma dans les actions d'éducation à l'image.

Rendre plus lisible la fonction de pôle régional d'éducation à l'image

Un nombre significatif de professionnels s'interrogent sur la dimension régionale d'un pôle tricéphale avec des missions éclatées, à l'heure où d'autres pôles régionaux centralisent et renforcent leurs missions par la coordination de tous les dispositifs pilotés au plan régional

voire départementaux (*Collège au cinéma, Ecole et cinéma*). Le but : donner une plus grande cohérence dans le parcours d'éducation à l'image en milieu scolaire et mutualiser les ressources et les coûts. Selon certains, cette problématique organisationnelle n'est pas seulement une question de lisibilité extérieure et intra-régionale, mais aussi d'efficacité et de rationalisation budgétaire, en permettant au pôle de conduire des actions qui auraient une dimension régionale autre que celle relevant de la mission de coordination.

Cependant, contrairement à certains professionnels de la filière cinéma, les acteurs de l'éducation à l'image rencontrés ne pensent pas qu'une intégration du pôle régional au sein d'une structure de type "agence régionale", comme en Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Picardie ou Région Centre, soit le meilleur mode d'organisation. Ils y voient une dimension très/trop institutionnelle qui, selon eux, sera forcément un peu loin des réalités du terrain.

Relancer une politique d'éducation à l'image plus "proactive" de la Région

Considérant qu'il s'agit d'une mission de service public éducatif et culturel "déléguée" en quelque sorte à des structures culturelles associatives, certains acteurs de l'éducation à l'image souhaiteraient une politique de la Région PACA plus marquée dans ce domaine, avec un cahier des charges qui permette aux acteurs de se positionner et à la Région (et la DRAC) d'évaluer les actions mises en œuvre sur la base de cette "feuille de route".

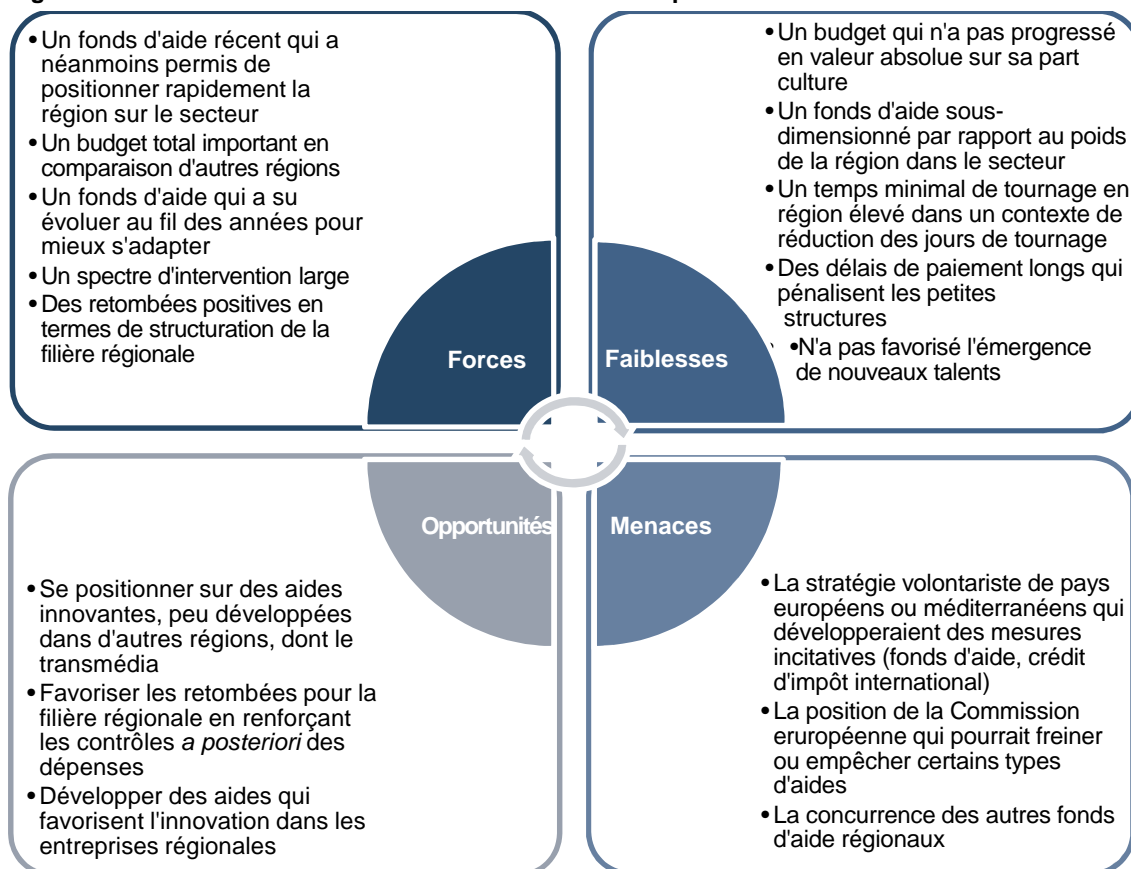
2. Bilan et préconisations

2.1. Synthèse des forces et faiblesses sur les filières audiovisuelle et cinématographique en région Provence Alpes Côte d'Azur

Cette partie est destinée à faire la synthèse des analyses quantitatives et qualitatives réalisées précédemment au cours de la mission. Elle permet de faire ressortir les principales forces et faiblesses identifiées sur les différents secteurs d'intervention de la Région en matière de cinéma et d'audiovisuel ainsi que les opportunités de développement que pourraient saisir le tissu régional ou inversement les menaces qui pourraient peser sur le secteur.

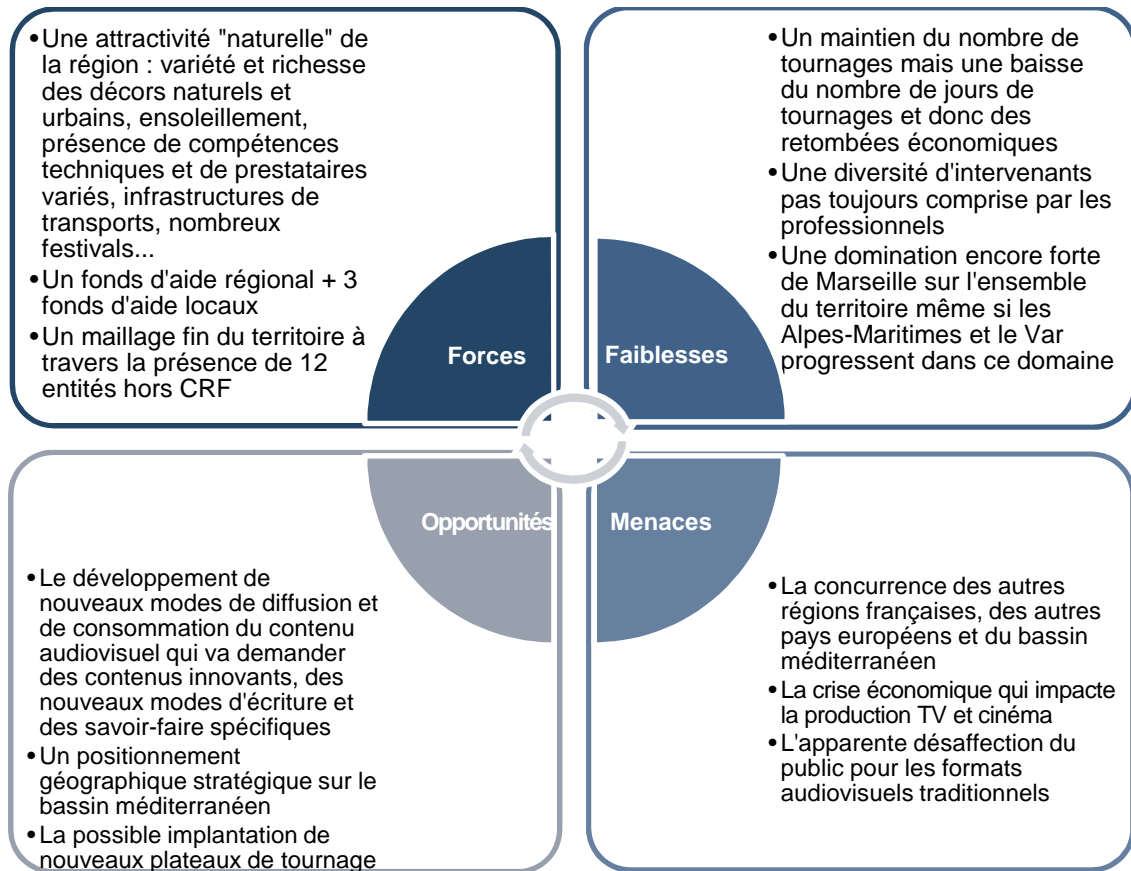
2.1.1. Création & production

Figure 1 : Matrice SWOT du secteur de la création et de la production



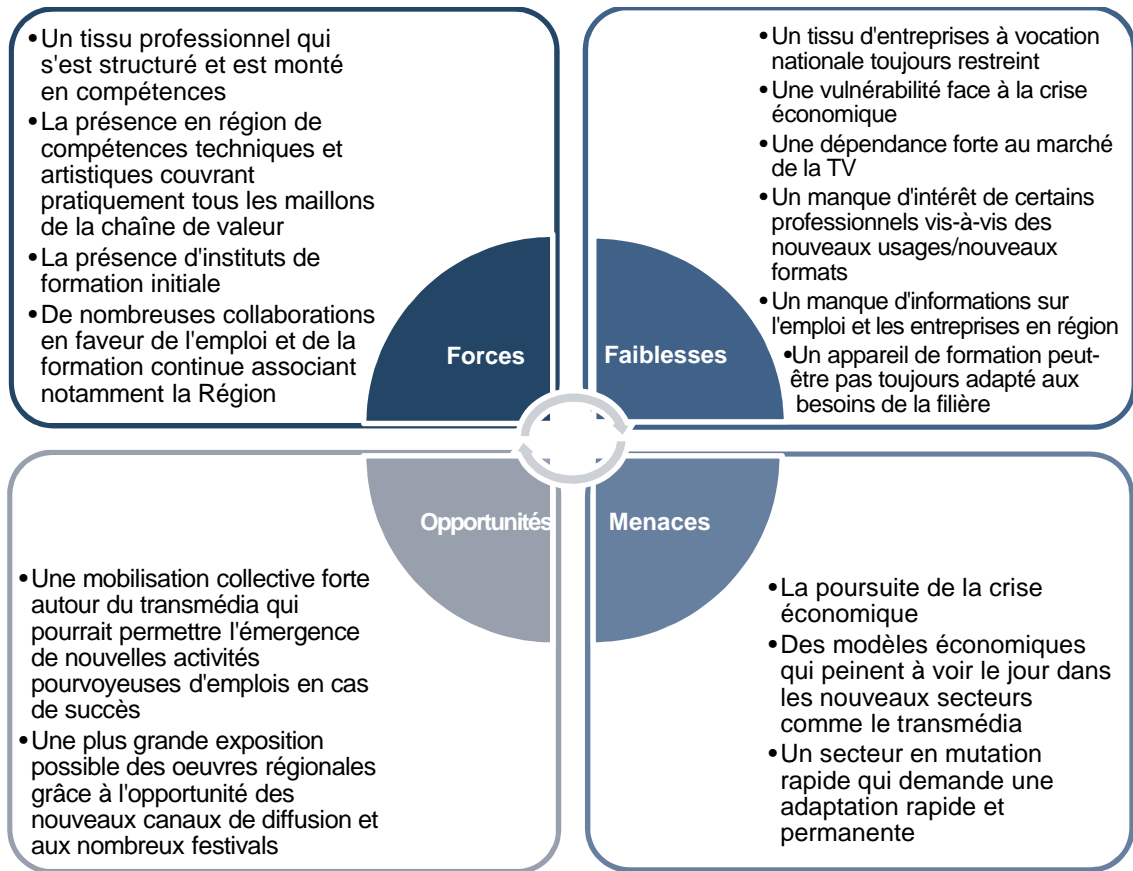
2.1.2. Accueil de tournages

Figure 2 : Matrice SWOT de l'accueil de tournages



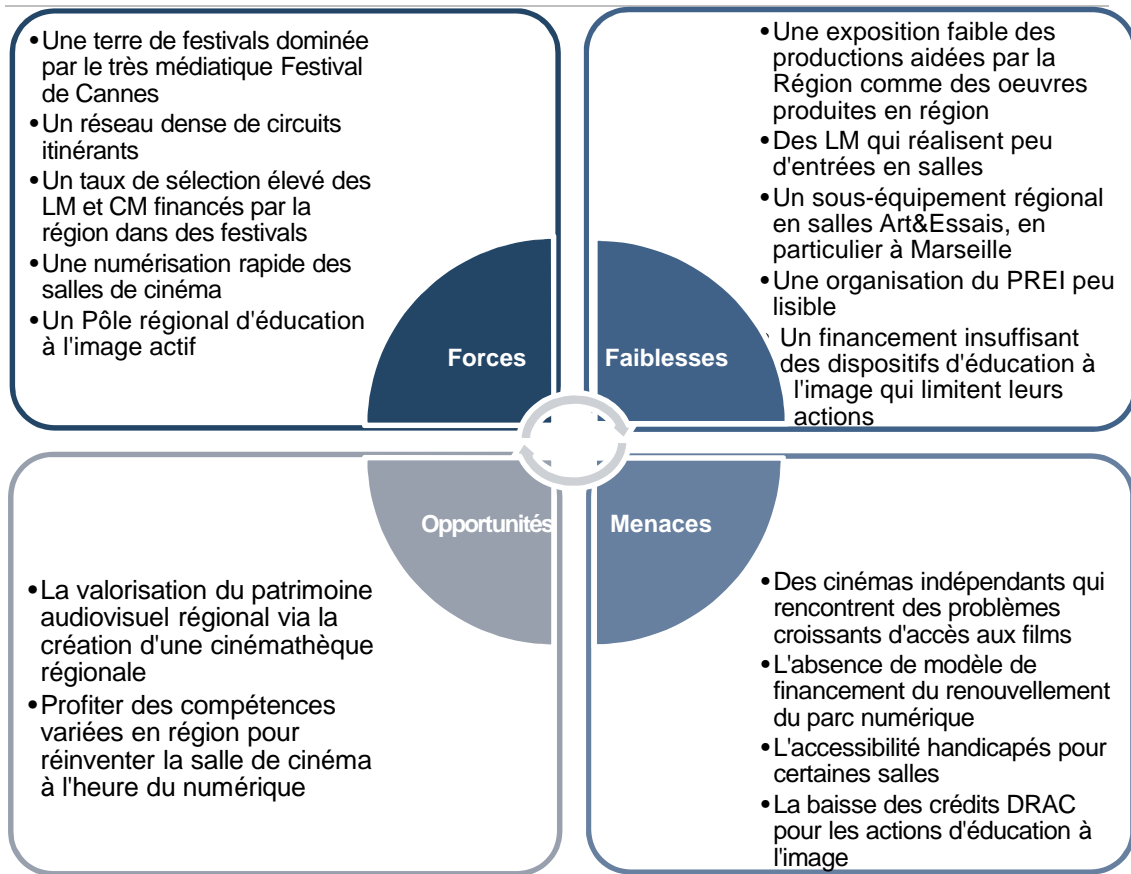
2.1.3. Tissu économique, emploi et formation

Figure 3 : Matrice SWOT du tissu économique, de l'emploi et de la formation



2.1.4. Diversité et rayonnement culturel

Figure 4 : Matrice SWOT de la diversité et du rayonnement culturel



2.2. Préconisations

Cette partie rassemble les préconisations élaborées par le consortium, après que les analyses quantitative et qualitative réalisées dans le cadre de cette mission « bilan » aient mis en évidence les points forts et les faiblesses de la politique régionale. L'objectif de ces préconisations est ainsi de palier les faiblesses constatées en contribuant à faire évoluer la politique régionale pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs de la filière régionale.

2.2.1. Préconisation transverse

1. Inscrire la politique régionale dans une vision de long terme portée par les élus et partagée par les professionnels et les réseaux associatifs du secteur

Objectifs recherchés :

- Redonner un nouvel élan à la politique régionale en matière d'audiovisuel et de cinéma en la symbolisant par la publication d'une vision/ambition pour PACA à 10 ans ;
- Faire adhérer les professionnels du secteur à cette vision pour les mobiliser autour d'une politique régionale.

Descriptif :

- Poser les bases d'un Livre Blanc de l'Audiovisuel en région PACA à horizon 2023 ;
- Discuter et amender cette première grille à l'occasion d'ateliers de travail associant le Service Cinéma et Audiovisuel de la Région et des représentants des professionnels et des réseaux associatifs de la région.
- Finaliser, publier et communiquer autour de ce Livre Blanc.

2.2.2. Création, production

2. Aménager certaines modalités d'attribution du fonds d'aide

Objectifs recherchés :

- Ajuster le fonds d'aide aux besoins des professionnels ;
- Consolider le tissu régional des entreprises du secteur ;
- Améliorer l'efficacité du fonds d'aide.

Descriptif :

- Réduire le temps de tournage minimum en région actuellement fixé à 3 semaines ;
- Renforcer l'information autour de la possibilité d'intégrer les dépenses locales en postproduction dans le périmètre des dépenses prises en compte par le fonds d'aide ;
- Exercer un contrôle a posteriori plus fin sur les dépenses effectivement réalisées dans la région.

3. Elargir le fonds d'aide à de nouveaux formats

Objectifs recherchés :

- Accompagner de nouveaux formats de production (films très courts...) ;
- Faire émerger des nouveaux talents ;

Descriptif :

- Pérenniser le fonds d'aide expérimental aux projets transmédia en l'inscrivant dans la convention CNC du « 1 pour 2 » ;
- Renforcer l'aide au développement et à la production de longs métrages et de séries TV ;
- Créer un fonds d'aide dédié aux pilotes de séries TV.

2.2.3. Accueil de tournages

4. Adopter une structuration plus centralisée de la mission d'accueil des tournages

Objectifs recherchés :

- Rationaliser et simplifier l'accueil de tournages pour le rendre plus lisible et plus efficace ;
- Promouvoir la Région comme pilote de la politique cinéma/audiovisuel en région.

Descriptif :

- Conforter le rôle de la Région comme coordinateur du réseau régional des bureaux d'accueil de tournage.

5. Promouvoir la région comme terre d'accueil de tournages

Objectif recherché :

- Renforcer l'image de PACA comme territoire de tournage "idéal" dans l'esprit des scénaristes, repéreur, 1^{er} assistants, etc., en et hors région ;
- Attirer davantage de tournages mettant en scène la région.

Descriptif :

- Développer les ReperTours/Eductours, en particulier pour les professionnels régionaux.
- Créer des résidences d'écriture répondant au double objectif de :
 - Faire émerger des scénaristes de qualité ;
 - Produire des scénarios se déroulant dans la région afin de faire venir des tournages.

2.2.4. Tissu économique, emploi et formation

6. Mettre en place des mesures pour conforter la trésorerie des entreprises de la filière

Objectifs recherchés :

- Rendre les entreprises régionales de la filière moins fragiles financièrement ;
- Stimuler le tissu économique.

Descriptif :

- Mettre en place des mesures concrètes telles que :
 - la mise en place de versements intermédiaires du fonds d'aide,
 - la création d'un "fonds" d'aide aux entreprises en difficulté passagère de trésorerie,
 - la négociation d'un accord avec une ou plusieurs banques du secteur.

7. Améliorer l'exposition des œuvres produites en région (salle et TV)

Objectifs recherchés :

- Améliorer la distribution en salles et la diffusion télévisuelle des films produits en région ;
- Soutenir le secteur des diffuseurs audiovisuels et des distributeurs cinématographiques en région.

Descriptif :

- Apporter un soutien aux producteurs à la recherche d'un diffuseur et/ou d'un distributeur.

8. Consolider les missions de veille et d'observation de la filière par le service Cinéma et Audiovisuel de la Région

Objectifs recherchés :

- Promouvoir le tissu professionnel de la région auprès des sociétés de production en et hors région ;
- Conforter la Région dans son rôle d'analyse prospective des nouveaux formats de production audiovisuelle et cinématographique.

Descriptif :

- Créer une base recensant les professionnels du secteur implantés dans la région et éditer un guide à destination des productions tournant dans la région ;
- Exercer une veille sur les conséquences des évolutions technologiques dans l'utilisation des décors (réduction des tournages en décors réels et développement des tournages en studio sur fond vert...);
- Assurer un suivi des innovations technologiques et d'usage à travers la publication d'une lettre d'informations régulière.

9. Instaurer un RV annuel des professionnels de la filière sous la forme d'« Assises régionales de l'Audiovisuel »

Objectifs recherchés :

- Faciliter le dialogue, les échanges et créer du lien entre les professionnels, les réseaux associatifs, les collectivités locales et les services de l'Etat en région qui interviennent dans le domaine ;
- Promouvoir la politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel.

Descriptif :

- Mettre en place une rencontre annuelle entre les professionnels, sous l'égide de la Région autour de sujets d'actualité et prospectifs.

2.2.5. Diversité et rayonnement culturel

10. Mieux valoriser et communiquer sur les productions aidées par la Région et les producteurs régionaux et leurs œuvres

Objectifs recherchés :

- Donner plus de visibilité aux œuvres qui ont bénéficié du soutien de la Région ;
- Mettre en avant la production locale à travers la promotion des œuvres et des professionnels.

Descriptif :

- Diffuser l'information sur les productions et manifestations locales à travers des communiqués de presse, des newsletters, un site Internet, etc.

11. Organiser les missions du pôle d'éducation à l'image au sein d'une seule entité

Objectifs recherchés :

- Rendre les missions du pôle régional plus lisibles et mieux coordonnées ;
- Apporter une vraie cohérence dans les dispositifs d'éducation à l'image en et hors temps scolaire, et dans les actions conduites sur le terrain.

Descriptif :

- Désigner une seule entité assurant les trois missions principales du pôle :
 - l'animation du réseau des acteurs de l'éducation à l'image ;
 - la gestion d'un centre de ressources et de documentation régional ;
 - la coordination des formations des professionnels, médiateurs culturels, etc.
- Mutualiser les fonctions de coordination des dispositifs à vocation régionale (Lycéens et Apprentis au Cinéma, Passeurs d'Images), voire départementaux (Collège au Cinéma...);

12. Créer une cinémathèque régionale pour valoriser et diffuser la mémoire audiovisuelle de la région

Objectifs recherchés :

- Collecter, conserver, valoriser et diffuser les œuvres produites en région ;
- Développer des actions en faveur de formation artistique au cinéma et à l'audiovisuel, en lien avec le pôle régional d'éducation à l'image ;
- Valoriser au plan national et international les œuvres patrimoniales de la région.

Descriptif :

- Créer dans un premier temps une mission de préfiguration destinée à définir les bases d'une future cinémathèque régionale.

13. Conforter l'aide à la création, la réhabilitation, la mise aux normes d'accès aux handicapés ou la numérisation des salles de cinéma indépendantes publiques et privées

Objectifs :

- Maintenir un réseau de salles de cinéma de qualité et accessible à tous les handicaps ;
- Développer les usages du numérique dans les salles de cinéma ;
- Soutenir le réseau régional des cinémas Art & Essai, en particulier ceux bénéficiant du label *Recherche & découverte*.

Descriptif :

- Conforter le dispositif d'aide à l'investissement des cinémas indépendants publics et privés ;
- Mettre en place et animer un groupe de travail sur la question du financement du renouvellement du matériel de projection numérique, en lien avec le CNC ;
- Assurer un suivi de la mise aux normes d'accessibilité des salles à tous les handicaps ;
- Conduire une réflexion sur la salle de cinéma à l'heure du numérique (programmes alternatifs, avants-séances...), en lien avec le PRIMI.